



PARC ÉOLIEN DU BOIS DROUET

COMMUNE DE BELLENGREVILLE (14)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PIÈCE 8 : CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

**CENTRALE ÉOLIENNE
DU BOIS DROUET**

ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

vensolair
UNE SOCIÉTÉ **enr**

FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
B. CADRE LÉGISLATIF	5
C. IDENTITÉ DU PÉTITIONNAIRE	6
C.1 ORGANISATION SOCIÉTAIRE AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN DU BOIS DROUET	6
C.2 PRÉSENTATION DES ÉQUIPES.....	8
D. LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES	9
D.1 LES CAPACITÉS TECHNIQUES.....	9
D.2 LES CAPACITÉS FINANCIÈRES	11
E. ANNEXES.....	13

A. PRÉAMBULE

Les présentes capacités techniques et financières constituent une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien du BOIS DROUET qui comporte, dans son ensemble, les pièces suivantes :

- Pièce 1 : description du projet
- Pièce 2 : note non technique
- Pièce 3 : attestation de maîtrise foncière
- Pièce 4 : étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 5 : annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 7 : étude de dangers et son résumé non technique
- **Pièce 8 : capacités techniques et financières**
- Pièce 9 : autres pièces obligatoires ICPE
- Pièce 10 : plan de situation à l'échelle 1/25 000
- Pièce 11 : éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 12 : plan d'ensemble à l'échelle 1/1 000
- Pièce 13 : autre dépôt de fichier

Cette pièce concerne l'article D. 181-15-2-I-3° du code de l'environnement : « Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation ».

Le projet se situe sur la commune de Bellengreville dans le département du Calvados en région Normandie. Il a pour objet l'implantation d'éoliennes, et d'aménagements annexes, visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie du vent. L'électricité produite est destinée à être injectée sur le réseau public de distribution.

Ce projet est porté par la société VENSOLAIR spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Il est développé pour le compte de la société CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET (CEBOD) qui sera en charge de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Le contact de la personne chargée du dossier est détaillé ci-après :

LOQUET Benoit
 VENSOLAIR
 Avenue des Hauts Grigneux
 Immeuble MACH 3
 76420 BIHOREL
b.loquet@vensolair.fr



Cette pièce a été réalisée par le bureau d'étude EnviroCité :

GLÉMIN Emmanuel
 ENVIROCITÉ
 29, avenue René Gasnier
 49100 ANGERS
emmanuelglemin@envirocite.fr



B. CADRE LÉGISLATIF

La demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET a pour objet la construction et l'exploitation d'une « installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent », communément appelée « parc éolien ». L'installation projetée se compose de 03 aérogénérateurs, dont les mâts ont une hauteur de plus de 50 mètres, pour une puissance maximale totale de 14,4 MW.

Le projet est ainsi soumis à la rubrique n° 2980 de la nomenclature relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et soumis à autorisation environnementale, en application de l'article L.181-1 du Code de l'Environnement.

En application de l'article L.181-27 du code de l'environnement l'autorisation prend en compte les capacités techniques et financières que le pétitionnaire entend mettre en œuvre dans la conduite de son projet ; ces capacités doivent être décrites dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, comme précisé par l'article D.181-15-2 au 3°) « ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières au plus tard à la mise en service de l'installation ».

En l'espèce le demandeur (pétitionnaire) est une société de projet créée spécifiquement pour la mise en place et l'exploitation de l'installation.

Elle ne peut pas démontrer d'expérience ou de références propres, mais elle dispose des capacités techniques et financières fournies par sa maison-mère, la COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE (ci-après CNR) et ses filiales, ainsi que par son partenaire la société VENSOLAIR en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

C. IDENTITÉ DU PÉTITIONNAIRE

C.1 ORGANISATION SOCIÉTAIRE AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN DU BOIS DROUET

Le projet éolien du BOIS DROUET mobilise la participation de plusieurs sociétés du Groupe CNR assurant les différentes étapes de la vie du projet : développement, financement, construction, exploitation et démantèlement.

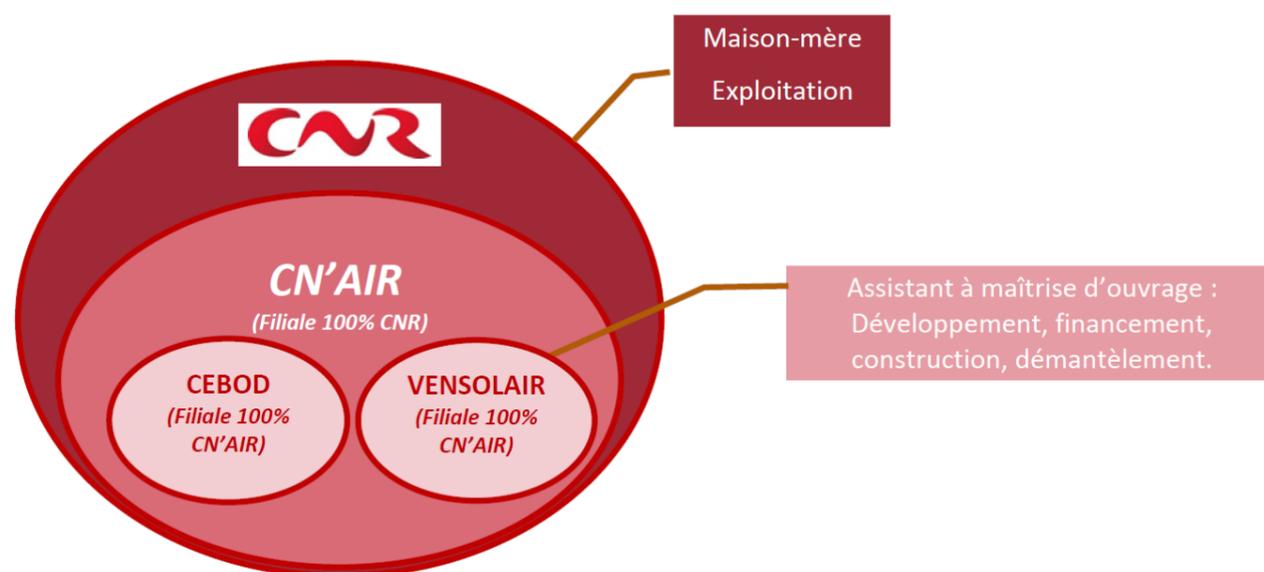


Figure 1 : organisation sociétale autour du projet éolien du BOIS DROUET

C.1.1 LE PÉTITIONNAIRE : LA SAS CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET

La SAS CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET est une Société par Actions Simplifiée, créée en 2023, dédiée à la gestion de l'actif constitué par les différentes composantes du projet éolien du BOIS DROUET.

Elle est détenue à 100% par la société CN'AIR, elle-même détenue à 100% par la société CNR (Compagnie Nationale du Rhône).

La demande d'autorisation environnementale est effectuée par la SAS CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET qui, in fine, sera détentrice de l'ensemble des droits attachés à la construction et l'exploitation du projet éolien du Bois Drouet ; elle est le maître d'ouvrage du projet.

S'il est fait droit à la demande d'autorisation environnementale, elle sera responsable du financement, de la construction, de l'exploitation et du démantèlement des installations de production électrique et des équipements annexes.

Tableau 1 : principales caractéristiques de la société projet (source : Vensolair)

SOCIÉTÉ PROJET, EXPLOITANTE DU PARC ÉOLIEN : CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET	
Statut juridique	Société par Actions Simplifiée
Capital	10 000 €
Code APE	3511Z (production d'électricité)
N° SIREN	948 329 685
Adresse	Parc du Millénaire Bât.4 1025 rue Henri Becquerel 34000 MONTPELLIER
Téléphone	04 11 95 00 30
Fax	04 11 95 00 31
Nom et qualité du signataire de la demande	Julien SUILLEROT, Directeur Général de Vensolair, dûment habilité

L'extrait K-Bis de la SAS CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET est produit en Annexe 1.

C.1.1 VENSOLAIR, FILIALE 100% CN'AIR

VENSOLAIR est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 M€, dont l'actionnaire unique est CN'AIR. Cette filiale assure le développement et la construction de parcs éoliens et photovoltaïques depuis ses agences de Bordeaux, Rennes, Rouen et Montpellier.

Tableau 2 : principales caractéristiques de la société Vensolair (source : Vensolair)

VENSOLAIR	
Statut juridique	Société par actions simplifiée
Capital	3 000 000,40 €
Code APE	7112B
N° SIREN	R.C.S. Montpellier 501 382 576
Effectif	48 salariés
Nombre de jours ouverts / an	Environ 253 jours
Horaires	9h-13h et 14h-18h et 17h le vendredi
Adresse du siège social	1025, rue Henri Becquerel - Parc Club Millénaire Bât.4 – 34000 MONTPELLIER
Téléphone	04 11 95 00 30
Fax	04 11 95 00 31
Nom et coordonnées de la personne qui a suivi l'affaire	Benoit LOQUET b.loquet@vensolair.fr Port : 06 33 64 71 25

C.1.2 CN'AIR FILIALE 100% CNR DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DES ENR

CN'Air est une Société par Actions Simplifiée au capital de 208 M€, dont l'actionnaire unique est CNR. Cette filiale a été créée pour le développement, l'investissement, la réalisation et l'exploitation des nouveaux moyens de production d'électricité renouvelable et porte ainsi tous les actifs hors concession hydroélectrique de CNR :

- Parcs photovoltaïques, 
- Parcs éoliens, 
- Petites centrales hydroélectriques hors concession CNR. 

C.1.2.1 IDENTITÉ DE CN'AIR

NOM DE LA SOCIÉTÉ : CN'AIR (filiale 100% Compagnie Nationale du Rhône)

FORME JURIDIQUE : Société par Actions Simplifiée au capital de 208.000.000€

ADRESSE : 2 rue André Bonin 69316 LYON CEDEX 04

C.1.2.2 ÉLÉMENTS FINANCIERS ET STRATÉGIQUES DE CN'AIR

Le chiffre d'affaires de CN'Air, en forte augmentation, est le symbole des fruits de ses investissements croissants :

Tableau 3 : CHIFFRES CN'Air (Sous Palier – Normes françaises) :

MILLION €	2019	2020	2021	2022
CA brut	128,4	145,9	130	129,1
Résultat Net	29,7	25,5	21,5	8,4
Investissement	50,7*	49,6	41,7	38,2

*Hors acquisition Vensolair

CNR vise une puissance installée à horizon 2030 de **7 000 MW**, tout type d'énergies renouvelables confondu. Cela représente un objectif de 1 550 MW pour CN'Air.

Le projet porté par la **CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET** entre donc parfaitement dans la stratégie de développement de CN'Air et dans ses enveloppes prévisionnelles d'investissement.

La capacité d'autofinancement de CN'Air est de 78.4 millions d'euros, à comparer à l'investissement prévisionnel de ce projet, estimé à 24,48 millions d'euros.

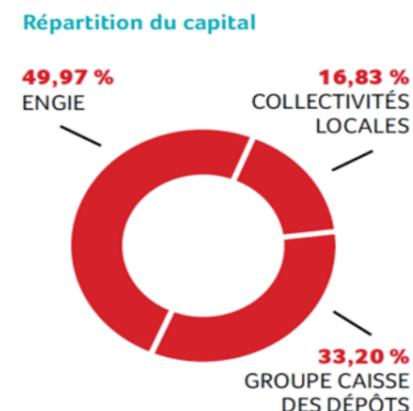
C.1.3 LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE (CNR)

Créée en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a reçu de l'État en 1934 la concession du Rhône pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions :

- La production d'hydroélectricité,
- L'amélioration de la navigation,
- L'irrigation et autres usages agricoles.

La loi « Aménagement du Rhône » du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041, plaçant ses trois missions dans la trajectoire de la transition écologiques des territoires et de la neutralité carbone de la France à l'horizon 2050.

C.1.3.1 ACTIONNARIAT DE CNR



CNR est une **Société Anonyme d'intérêt général** administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

Le capital de CNR est composé :

- D'une majorité d'actionnaires publics, avec plus de 150 collectivités territoriales,
- et d'un actionnaire industriel de référence : le groupe ENGIE.

Forte de son expérience historique dans le domaine des énergies renouvelables, de son ancrage local et de ses partenariats avec les acteurs du territoire, CNR est un acteur reconnu dans la vallée du Rhône.

C.1.3.2 CNR EN CHIFFRES

Doté d'un bilan solide, la CNR dispose des moyens financiers permettant d'assurer la concrétisation rapide de ses projets.

En 2020 son chiffre d'affaires brut total était de 1 305 millions d'euros ; en 2021 il a atteint 1 827 millions d'euros.

En 2020 son résultat net était de 104,7 millions d'euros ; en 2021 il a atteint 197,4 millions d'euros.

La puissance totale installée de ses actifs a dépassé 4 000 MW en 2022.

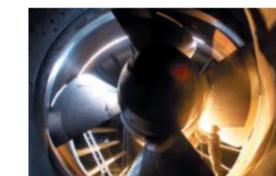
Tableau 4 : CHIFFRES CNR Groupe consolidé :

MILLION €	2018	2019	2020	2021
CA brut	1291	1548	1305	1827
Résultat Net	56,10	92,5	104,7	197,4

1^{ER} PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ 100% RENOUELABLE

Avec une production annuelle moyenne de plus 15 milliards de kilowattheures, CNR est le 2^{ème} producteur électrique français et **1^{er} producteur d'électricité d'origine 100% renouvelable**. Elle dispose de :

- 3 105 MW installés hydrauliques
- Plus de 735 MW installés éoliens (58 parcs)
- Plus de 160 MWc installés solaires (51 centrales)



GRANDE HYDRAULIQUE :

- 49 centrales hydroélectriques : 3 105 MW installés
- 19 barrages
- 14 écluses à grand gabarit
- 400 km de digues
- 32 stations de pompage
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 27 000 ha de domaine concédé dont 14 000 ha de fleuve
- 13 000 ha terrestres dont 800 ha amodiabiles
- 17 sites industriels et portuaires dont le Port Lyon Edouard Herriot

**ENERGIE ÉOLIENNE**

- 58 parcs éoliens en exploitation : 736 MW installés

**ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE**

- 51 centrales en exploitation : 161 MWc installés
- 2 ombrières de parking en exploitation
- 1 parc flottant en exploitation (Lac de La Madone - Rhône)
- 13 installations en toiture
- 1 centrale photovoltaïque de 100 kWc verticale et bifaciale (digue de Sablons – Isère)
- 6000 m² d'expérimentation agrivoltaïque



L'ensemble des installations de la CNR et de CN'Air est présenté sur les cartes des aménagements figurant en Annexe 5.

C.2 PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

L'équipe dédiée aux projets de VENSOLAIR se compose de **48 personnes** réparties entre le développement, la construction et les services supports administratifs.

Elle s'appuie, si besoin, sur tous les services supports de CNR.

L'équipe développement éolien est composée d'un Directeur, trois Responsables Région, douze chefs de projets, quatre chargés de prospection, deux environnementalistes, une juriste, un responsable d'études, trois cartographes-géomaticiens, un chargé de financement. Elle peut s'appuyer en outre sur des bureaux d'études spécialisés dans le cadre des dossiers réglementaires (étude d'impact notamment).

L'équipe développement éolien conduit l'étude de faisabilité des projets des points de vue technique, économique, réglementaire et environnemental.

Les principales missions sont les suivantes :

- Prospection : Qualification, études techniques d'implantation,
- Simulation de productible,
- Concertation avec les élus locaux, propriétaires fonciers et les administrations,
- Obtention des autorisations administratives :
 - Montage des dossiers : permis de construire, étude d'impact, dossier de demande d'autorisation environnementale d'exploiter une ICPE, coordination des bureaux d'études, optimisation technique du projet en fonction des sensibilités naturelles...,
 - Procédures administratives : suivi de l'instruction des dossiers auprès des services de l'Etat (autorisation de défrichement, loi sur l'eau, enquête publique...),
 - Concertation et communication auprès des élus, des services de l'Etat, de la population...
 - Gestion des appels d'offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie).

L'équipe construction éolien est composée d'un Directeur Construction, un Responsable Construction, trois chefs de projets construction, une ingénieure responsable des achats machines, un ingénieur responsable du Bureau d'Etudes, et une ingénieure chargée de raccordement.

Elle est en charge de la préparation de la construction du parc, en lien étroit avec les équipes développement et support administratif, des études et des formalités relatives au raccordement électrique ainsi qu'aux demandes de tarifs conventionnés de vente d'électricité, de l'achat des aérogénérateurs et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du parc éolien.

Ainsi la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET, via la mise à disposition des équipes de VENSOLAIR, dispose de personnels qualifiés et expérimentés dans les domaines du développement et de la construction de parcs éoliens, et plus généralement pour les installations de production d'énergies renouvelables de grande taille.



Le pétitionnaire, demandeur de l'autorisation environnementale, est la société SAS CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET (CEBOD). Elle est filiale à 100 % de la société CN'AIR, elle-même filiale à 100 % de la société COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE (CNR). Elle bénéficiera des compétences techniques de la société VENSOLAIR également filiale à 100% de CN'AIR.

D. LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Comme évoqué ci-dessus, la CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET bénéficiera des capacités techniques et financières de CNR, CN'Air et VENSOLAIR afin de mener à bien la maîtrise d'ouvrage du projet éolien Du Bois Drouet.

Comme illustré dans le schéma ci-dessous, les équipes de VENSOLAIR, apporteront leurs capacités techniques à la société dédiée au projet éolien, CEBOD, afin d'assurer le développement et la construction du projet éolien Du Bois Drouet.

Les équipes CNR apporteront leurs capacités techniques à la société dédiée au projet éolien de CEBOD, afin d'assurer son exploitation.

Les capacités financières de CN'Air ont été évoquées ci-dessus. Le montant d'investissement associé au projet éolien Du Bois Drouet est estimé à 24,48 millions d'euros (voir pour plus de détail ci-dessous 4. Estimation du montant d'investissement).

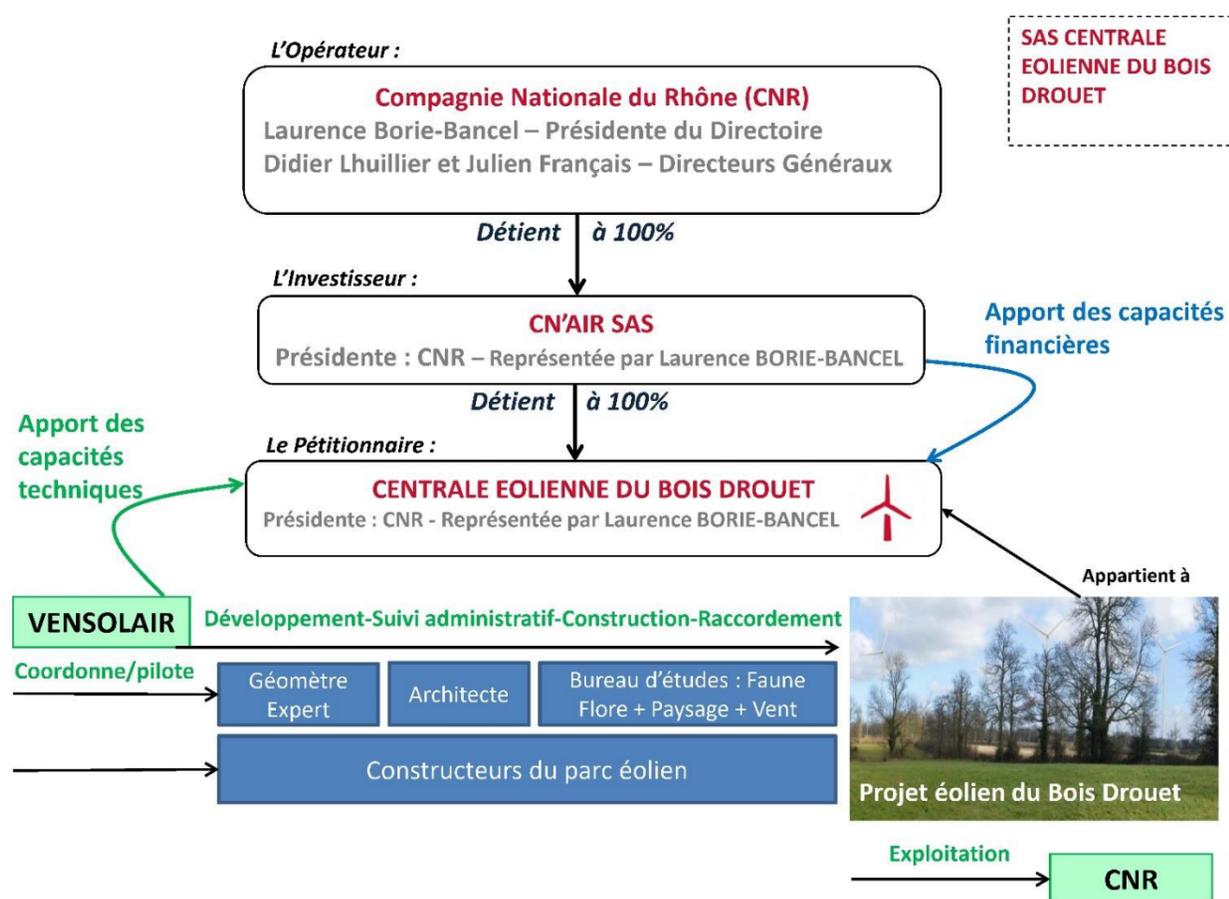


Figure 2 : organisation technique et financière du projet éolien du BOIS DROUET

D.1 LES CAPACITÉS TECHNIQUES

VENSOLAIR met d'ores et déjà à disposition son équipe (développement et construction) ainsi que ses capacités techniques au profit de la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET.

À l'obtention des autorisations administratives, la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET s'appuiera sur les capacités techniques :

- de VENSOLAIR pour la préparation de la construction, l'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de la construction et le démantèlement en fin d'exploitation,
- du futur turbinier et des différentes entreprises qui interviendront durant le chantier. Ces aspects sont précisés au sein des paragraphes développés ci-après et se rapportant respectivement aux différentes phases qui jalonnent la réalisation d'un parc éolien,
- de CNR pour l'exploitation du parc éolien.

D.1.1 PRÉPARATION DU CHANTIER ET PHASE DE CONSTRUCTION

VENSOLAIR assiste la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET dans la consultation et la préparation des marchés de fourniture d'équipement et de travaux, comme c'est le cas pour les autres infrastructures exploitées par CNR.

Son équipe intervient dès la préparation des dossiers techniques des centrales avec notamment le lancement d'études auprès d'entreprises spécialisées dans le dimensionnement de tels ouvrages et suit sur le terrain le bon déroulement des travaux. Elle s'assure également du respect des plannings, des budgets et organise le contrôle de la conformité tout au long de la réalisation et jusqu'aux réceptions, essais et mises en service. L'équipe compte plusieurs personnes disposant de plus de 5 ans (voire pour certaines de plus de 15 ans) d'expérience dans la conception et la réalisation de telles infrastructures.

En appui avec la cellule administrative, ce service assure également la contractualisation avec les différents prestataires et sous-traitants.

Un contrat de fourniture et de mise en service des éoliennes sera signé entre la société et le turbinier qui fournira les machines. Dans le cas de CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET, le fournisseur des turbines n'est pas encore choisi, la consultation aura lieu une fois le projet autorisé. Pour les parcs éoliens mis en place précédemment, les centrales développées par VOL-V ER (ancien nom de VENSOLAIR) ont conclu des marchés de fournitures avec les fabricants ENERCON (7 parcs éoliens), NORDEX (3 parcs éoliens), SIEMENS GAMESA (1 parc éolien) et VESTAS (1 parc éolien), quatre entreprises d'envergure internationale présentant de solides références (plusieurs milliers d'éoliennes installées depuis leur création). L'entreprise qui sera missionnée devra remplir les conditions similaires à celles remplies par ENERCON, NORDEX, SIEMENS GAMESA et VESTAS, à savoir :

- Disposer des capacités techniques et financières suffisantes ;
- Proposer les garanties d'usage (courbe de puissance, puissance acoustique, matériel) ;
- Disposer d'un track record suffisamment conséquent et d'une place établie sur le marché de la fourniture et de la maintenance d'éoliennes (à l'échelle internationale environ une dizaine d'entreprises répondent à ce critère) ;
- Proposer un contrat long terme de maintenance avec garanties d'au moins 12 ans ;
- Disposer d'un réseau de maintenance étoffé et à même de remplir les engagements contractuels d'usage ;
- Présenter une assise financière en relation avec les garanties données.

Il en sera de même pour les autres composantes du chantier de construction de l'installation : terrassement, génie civil, réseau électrique. Tout ou partie de ces ouvrages sont d'ailleurs souvent confiés également au fournisseur des éoliennes dans le cadre de contrats « Clés en mains » ou s'en rapprochant.

Pour leurs réalisations passées et en cours, les centrales, assistées de VOL-V ER (ancien nom de VENSOLAIR) ont conclu des marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

- Terrassement : COLAS, STPA (groupe LHOTELLIER), SEVIGNE ;
- Génie civil : ENERCON, FONDASOLUTIONS, MENARD ;
- Réseau électrique : OTE, CHAVIGNIER, HURE, HAUTE TENSION SERVICES, SANTERNE (groupe VINCI).

Les entreprises qui seront missionnées devront remplir des conditions similaires à celles remplies par les entreprises susvisées, à savoir :

- Pour le lot génie civil, être assuré en responsabilité civile décennale (non requis par la loi pour ces ouvrages mais requis par CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET) ;
- Disposer de suffisamment de références en éolien (tout particulièrement pour le génie civil) ;
- Disposer en interne d'effectifs et des compétences suffisants ;
- Présenter une assise financière satisfaisante et/ou l'engagement contractuel d'une maison mère.

D.1.2 PHASE D'EXPLOITATION DU PARC

D.1.2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'exploitation du parc éolien du Bois Drouet sera assurée par la Direction Nouvelles Energies du groupe CNR. Le groupe CNR gère l'exploitation de 58 parcs éoliens (cf. carte des aménagements de la CNR **Annexe 5**).

Les compétences techniques des services de CNR en la matière permettent un encadrement total du projet, de sa mise en service jusqu'à son démantèlement.

CNR dispose d'une équipe de plusieurs ingénieurs et techniciens dédiée aux missions techniques et de coordination nécessaire à la bonne exploitation d'un parc éolien. Ils sont chargés de superviser le fonctionnement des parcs et leur production au quotidien.

Suite à la mise en service industrielle du projet, le service exploitation de CNR prendra le relais du service construction. Ce transfert d'exploitation, au sein d'une même entreprise, garantit une continuité du projet depuis sa conception jusqu'à son exploitation, ainsi que tout son historique

Le service d'exploitation du parc sera l'interlocuteur de l'inspecteur ICPE de la DREAL lors des contrôles administratifs du parc éolien CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET.

D.1.2.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU PROJET

L'exploitation d'un parc éolien a pour finalité la production d'électricité. De la qualité des ouvrages et de leur gestion dépend le niveau de production, selon les conditions de vent sur site. La conciliation des aspects techniques et des aspects administratifs par les équipes opérationnelles doit permettre d'optimiser l'activité de production tout en assurant la sécurité et la conformité réglementaire des installations.

MISSIONS ADMINISTRATIVES

Gestion hygiène et sécurité

CNR s'assure que les processus, contrôles, contrats (y compris pour les contrats de sous-traitance) et équipements nécessaires à la conformité du fonctionnement des installations ont été mis en place.

Gestion de la documentation

CNR gère l'archivage et la bonne disponibilité de la documentation en lien avec le projet de façon à faciliter une bonne circulation de l'information et, partant, un suivi complet des différentes études nécessaires dans le cadre du fonctionnement des installations (suivi acoustique, suivi avifaune, inspecteur du travail...).

Conformité avec les prescriptions découlant de l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale et le régime des installations classées pour la protection de l'environnement

CNR contrôle régulièrement la conformité du projet avec les conditions posées le cas échéant par l'autorisation environnementale

Les pratiques industrielles en vigueur (arrêté du 26 août 2011 modifié)

En cas d'infraction à l'une des normes opposables, CNR prendra les mesures correctives nécessaires. La société sera l'interlocuteur de la police des installations classées et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

L'acquittement des taxes et la mise en place de couverture adéquate d'assurance

CNR assistera la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET pour le calcul et le paiement des taxes, et sera l'interlocuteur des inspecteurs financiers.

CNR négociera et supervisera la couverture d'assurance, gèrera la relation avec l'assurance et le suivi des sinistres (défaillance des éoliennes) à déclarer.

Management des contrats

CNR représentera la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET vis-à-vis des sociétés co-contractantes. Elle sera tenue de satisfaire aux obligations qui en découlent et de préserver l'intérêt de la CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET en faisant valoir ses droits.

MISSIONS TECHNIQUES

L'exploitation technique – Surveillance du parc

Afin d'assurer un suivi permanent de l'exploitation du parc par des professionnels expérimentés, 24h/24 et 7 Jours/7, la société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET, demandeur de l'autorisation environnementale, a délégué l'exploitation via un mandat à CNR.

Le service exploitation, composé de personnels CNR basés à Lyon, est chargé du développement des outils, du traitement des données, des reporting vers la direction et la gestion des contrats. Il assure un suivi en temps réel et le pilotage de chacun des 58 parcs éoliens de CNR. Il s'appuie sur des ressources en local, au plus proche des moyens de production, à travers différents contrats d'exploitation déléguée (appelé l'exploitant ci-après).

Les missions assumées par le service exploitation sont en particulier les suivantes :

- une surveillance en continu des actifs de production
- la coordination des risques sur les sites au sens des normes en vigueur
- la délivrance des autorisations de travail
- la mise en place des plans de prévention avec les entreprises extérieures
- le suivi des contrôles réglementaires
- toutes les tâches afférentes à l'exploitation des sites (performance, suivi quotidien, relation fournisseur, visite, gestion administrative et contractuelle)
- Gestion des interventions, tout en garantissant la sécurité des installations et des personnes
- Optimisation de la production d'électricité
- Prévision de la production d'électricité

L'activité d'exploitation s'inscrit au sein de la CNR dans un cadre général d'exploitation hérité des méthodes d'exploitation du Rhône. A ce titre, cette activité bénéficie des avancées suivantes en exploitation :

- des procédures des ouvrages hydrauliques sont utilisées sur les ouvrages ENR
- une organisation des équipes sur des modèles éprouvés (astreinte, système de protection travailleur isolé, remontée d'alarme, gestion des accès, gestion des habilitations, etc...)
- l'identification des risques au sein du Document Unique (DU) et la mise en place du plan d'actions sécurité ont été intégrés au modèle général de la CNR dès les premiers parcs installés
- le personnel d'exploitation compte des personnes d'expérience en tant qu'exploitant venant de l'hydraulique aujourd'hui dédié à l'éolien.
- des outils informatiques globaux prenant en considération les machines mais aussi les contraintes d'exploitation

L'ensemble des équipements du projet éolien sera raccordé via un système sécurisé au centre d'exploitation de CNR comme à celui de l'exploitant délégué.

L'analyse en temps réel et la collecte des informations recueillies par l'exploitant par le biais de différents capteurs intégrés sur ces équipements (alarmes, caméras...) permettent la mise en place d'actions à court et moyen/long terme :

- **A court terme** : l'exploitant pourra détecter immédiatement un incident (intrusion dans un poste électrique, panne d'une machine...) et intervenir directement afin d'y remédier à distance. Dans le cas d'un événement plus grave, l'exploitant pourra par exemple, par mesure de sécurité, arrêter immédiatement le fonctionnement d'une partie ou de la totalité du parc éolien.
- **A moyen/long terme** : à partir des informations recueillies, l'exploitant peut anticiper des phénomènes de plus long cours tel que l'usure des installations et déclencher des opérations de maintenance préventive. L'analyse des données permet de prévoir des actions de maintenance ou d'optimiser la production. Par exemple, solliciter auprès du maintenancier le report d'une intervention de contrôle préventive qui suppose l'arrêt de la machine, dès lors que la date initialement prévue correspondant à un jour où les conditions de vent attendues sont particulièrement favorables à la production.

L'analyse de la performance du projet

CNR vérifie régulièrement que les performances des ouvrages éoliens implantés correspondent à celles attendues au regard du contrat (données contractuelles convenues avec le constructeur).

La gestion de la production énergétique

CNR gère la vente de l'énergie produite dans le cadre d'un contrat passé avec un agrégateur (intermédiaire entre le producteur d'électricité et le marché de l'électricité) disposant des licences nécessaires pour la revente d'électricité sur le réseau national. CNR s'assurera que CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET remplit toutes les conditions nécessaires suivant le cadre réglementaire pour la revente d'énergie de type renouvelable de source éolienne.

La distribution électrique

Sur une demande expresse d'ENEDIS, l'exploitant pourra réagir en urgence en cas de problème sur le réseau électrique (problème sur un pylône, dégâts d'un phénomène naturel...).

CNR sera l'interlocuteur d'ENEDIS pour le management du projet.

D.1.2.3 MAINTENANCE ET GARANTIE DE FIABILITÉ DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de sa stratégie de financement, et en complément du contrat de fourniture des aérogénérateurs, CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET établira un contrat de maintenance sur le long terme avec le turbinier sélectionné. Ce contrat de maintenance établira notamment une disponibilité garantie de l'ouvrage. Ainsi, le fabricant sera tenu d'une obligation contractuelle quant au maintien de l'état de fonctionnement des éoliennes de façon à assurer la production électrique lors des conditions de vent optimales.

Dans le cadre du contrat de maintenance, le turbinier sera responsable :

- Des maintenances préventives
- Des maintenances curatives

Le partenaire de CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET devra mettre en place une équipe et les moyens locaux nécessaires pour répondre aux tâches qui lui incombent. Cela peut notamment nécessiter l'emploi d'un technicien de maintenance au niveau local.

La téléconduite est un moyen de sécurité supplémentaire. Un service technique spécialisé affecté par le constructeur à la surveillance des ouvrages installés offre la possibilité d'une manœuvre télécommandée à tout moment en cas de dysfonctionnement (arrêt de fonctionnement d'une ou plusieurs éoliennes).

En cas d'incident, le service de téléconduite dépêche sur site des techniciens dont l'intervention doit être rapide et informe le centre de conduite.

D.2 LES CAPACITÉS FINANCIÈRES

D.2.1 ESTIMATION DU MONTANT D'INVESTISSEMENT

La particularité des parcs éoliens réside dans le fait que la totalité de l'investissement est réalisée avant la mise en service du parc éolien, les charges d'exploitation étant comparativement très faibles.

En l'occurrence, le montant de l'investissement (hors frais financiers) pour la construction du parc éolien est estimé à 24,48 millions d'euros, sur la base d'un modèle d'éolienne de type ENO 114- 4,8 MW. Le business plan prévisionnel détaillé est disponible **en annexe 6**.

En sa qualité de propriétaire de parc éolien, le montant de l'investissement sera supporté par CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET qui disposera de l'engagement et du soutien financier de ses sociétés mères.

D.2.2 MONTAGE FINANCIER ET PORTEUR DU RISQUE

Les parcs éoliens sont traditionnellement financés en France au travers d'un montage appelé « financement sans recours ». Dans ce type de financement, une société dédiée au projet éolien est créée. Cette société finance la majorité de l'investissement en recourant à un emprunt bancaire, garanti exclusivement par le projet éolien.

Il s'ensuit que l'établissement bancaire prêteur fait procéder à une série d'audits (technique, financier et juridique du projet) afin de s'assurer que le projet pourra être construit et exploité et que les recettes du parc éolien permettront à la fois de rembourser l'emprunt bancaire et de payer les charges d'exploitation.

Sans la réalisation d'audit du projet, y compris en tenant compte d'éventuelles conditions suspensives, l'établissement bancaire n'est pas en mesure de s'engager quant au financement du projet. L'audit ne peut être mené qu'à compter de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation du projet.

Pour ces raisons, la présente demande ne peut comporter d'engagement de financement provenant d'un établissement bancaire.

Pour autant, CNR peut justifier de capacités financières suffisantes tant pour construire et exploiter le projet éolien que pour garantir son démantèlement et la remise en état du site.

VENSOLAIR, expert dans le montage de projets éoliens, mettra en place le financement du projet pour le compte de CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET. Une fois le projet autorisé, VENSOLAIR se rapprochera des principales banques spécialisées dans le financement de projets EnR en vue de négocier les meilleures conditions économiques.

Le montage financier du projet présentera alors les caractéristiques suivantes, assez classiques dans le domaine de l'éolien industriel :

- CNR via sa société fille CN'AIR, possède la filiale dédiée au projet éolien : CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET qui apportera les fonds propres indispensables et exigés par les banques dans le cadre d'un financement sans recours. Il est prévu que ce montant de fonds propres soit égal à 20% du montant de l'investissement, soit 4.896 M€.
- VENSOLAIR, filiale à 100% de CN'AIR assure le développement et la réalisation des moyens de production d'électricité renouvelable de sa société mère dans les domaines de l'éolien et photovoltaïques.
- CN'AIR, filiale à 100% de CNR, assure l'investissement et l'exploitation des nouveaux moyens de production d'électricité renouvelable de sa société mère, dans le domaine éolien, photovoltaïque et hydroélectrique.
- Le complément de l'investissement prévisionnel, soit 19.584 M€, sera financé grâce à un prêt « sans recours », souscrit auprès d'un établissement bancaire reconnu pour son expérience dans le financement de projets éoliens, ou à défaut par la société mère CNR.

A ce titre la société mère CNR a formalisé par écrit son engagement de financement partiel, ou le cas échéant total, justifiant de la capacité financière de la société CEBOD (cf. **annexe 7**).

Un courrier d'engagement de la Banque BPI France permet d'établir l'intérêt a priori d'au moins un établissement bancaire pour le financement à 80% du projet (cf. **annexe 7**).

Les modalités des capacités financières de la société pétitionnaire sont ainsi décrites et justifiées.

Le business plan prévisionnel du projet, produit en **annexe 6** est établi sur la base des études de productible, et d'un tarif estimé de candidature à Appel d'Offres.

Dans le cas d'une centrale éolienne, des études de vent sont systématiquement menées pour déterminer le productible. Concernant le cadre tarifaire, la centrale bénéficiera d'un contrat de complément de rémunération (valorisation de l'énergie produite sur le marché + aide d'état) sur une durée de 20 ans. Une fois le projet autorisé, ce contrat sera obtenu par l'intermédiaire d'un appel d'offres.

Une fois que le projet aura été lauréat, le chiffre d'affaires de la société sera connu, avec un niveau d'incertitude extrêmement faible. Le plan d'affaires prévisionnel de l'opération, présenté en annexe 6, indique sur la durée du contrat d'achat d'électricité les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie du projet avant et après impôts, notamment les charges et produits d'exploitation mettant en évidence les dépenses de maintenance et les réserves constituées pour faire face aux opérations de démantèlement.

Les flux de trésorerie générés par le projet permettent de :

- Faire face à l'ensemble de ses engagements (loyers, mise en place des mesures compensatoires, maintenance, remboursement des bailleurs de fonds...) durant la phase d'exploitation du site.
- Effectuer les provisions nécessaires aux opérations futures de démantèlement du parc éolien.
- Rémunérer les fonds propres selon un cas de base raisonnable, agréé par les bailleurs de fonds (actionnaires et banques).

D.2.3 ASSURANCES DE LA SOCIÉTÉ

CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET sera assurée par une société d'assurance telle que GOTHAER, COVEA, RSA, CNA, ou AXA, après l'obtention de l'autorisation environnementale.

Les assurances souscrites seront les suivantes :

- Assurance Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage et Exploitation, pour les dommages aux tiers ;
- Assurance Tout Risque Chantier et pertes de recettes anticipées, pour les dommages pouvant survenir en cours de chantier ;
- Assurance Bris de Machine et perte de recettes, pour les dommages pouvant survenir après la mise en service.

D.2.4 GARANTIES FINANCIÈRES DÉDIÉES AU DÉMANTÈLEMENT

En application des articles L. 516-1 et L.515-46 du code de l'environnement, CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET a l'obligation de prévoir des garanties financières couvrant notamment le démantèlement du parc éolien à l'issue de la période d'exploitation.

Le montant de la garantie est fixé par l'article 30 de l'arrêté du 26 août 2011 modifié, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, qui renvoie à l'annexe I pour le calcul du montant initial de la garantie.

Ainsi selon la réglementation en vigueur au 20 juillet 2023, ce montant s'élève à 75 000 euros par éolienne dont la puissance est inférieure ou égale à 2 MW, ou pour chaque éolienne dont la puissance est supérieure à 2 MW, à 75 000 + 25 000 X (Puissance – 2). Pour le parc éolien du Bois DROUET, constitué de 3 éoliennes de 4,8 MW max. chacune, le montant total est de 435 000 euros. Ce montant sera actualisé par la formule d'actualisation des coûts prévue dans l'arrêté précité

L'obligation liée à la constitution des garanties financières sera satisfaite par l'engagement écrit d'un établissement de crédit, d'une entreprise d'assurance ou d'une société de caution mutuelle, conformément aux dispositions du I a) de l'article R.516-2 I a) du code de l'environnement.

Afin de préciser le respect par CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET des exigences en termes de garanties financières, sont produits en annexe :

- Le business plan prévisionnel du projet basé sur un modèle d'éolienne **ENO 114- 4,8 MW (Annexe 6)**
- Le rapport « Essentiel 2022 » de CNR (**Annexe 8**).



La société CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET s'appuiera sur les sociétés CNR et VENSOLAIR qui disposent des capacités techniques et financières pour assurer le financement, la construction et l'exploitation du parc éolien du BOIS DROUET.

E. ANNEXES

Annexe 1 : EXTRAIT K-BIS DE LA SAS CEBOD

Greffé du Tribunal de Commerce de Montpellier
9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER

Code de vérification : 9luV51NwDS
<https://controlc.infogreffe.fr/controlc>



N° de gestion 2023B00319

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 3 mai 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 948 329 685 R.C.S. Montpellier
Date d'immatriculation 27/01/2023

Dénomination ou raison sociale **CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET**
Sigle CEBOD
Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social 10 000,00 Euros

Adresse du siège Parc Club Millénaire-Bât 4 1025 Rue Henri Becquerel 34000 Montpellier

Activités principales - la production et l'exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable, et notamment par voie d'implantations d'éoliennes et/ou à partir de l'énergie radiative du soleil- la distribution, la fourniture et la vente d'énergie et de produits accessoires ou associés- la prise de participation dans toute structure d'énergie renouvelable- le développement de tous projets, études, exploitations et mises en valeur e

Durée de la personne morale Jusqu'au 26/01/2122
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2024

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Dénomination COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
Forme juridique Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Adresse 2 Rue André Bonin 69004 Lyon 4e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro 957 520 901 Lyon

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Parc Club Millénaire-Bât 4 1025 Rue Henri Becquerel 34000 Montpellier

Activité(s) exercée(s) Production, exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable. Distribution, fourniture, vente d'énergie. Prise de participation,

Date de commencement d'activité 18/01/2023

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 2 : EXTRAIT K-BIS DE CNR

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon
44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

Code de vérification : cDWbTZIzST
<https://controlc.infogreffe.fr/controlc>



N° de gestion 1957B02090

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 1 mai 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 957 520 901 R.C.S. Lyon
Date d'immatriculation 28/10/1957

Dénomination ou raison sociale **COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE**
Sigle CNR
Forme juridique Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Capital social 5 488 164,00 Euros

Adresse du siège 2 Rue André Bonin 69004 Lyon

Activités principales Concessionnaire de l'aménagement du Rhône, entre la frontière suisse et la mer... - producteur indépendant d'électricité.

Durée de la personne morale Jusqu'au 28/10/2056
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président du directoire

Nom, prénoms BORIE Laurence
Nom d'usage BANCEL
Date et lieu de naissance Le 30/10/1966 à Fumel (47)
Nationalité Française
Domicile personnel 33 Rue Victor Hugo 69002 Lyon

Membre du directoire

Nom, prénoms BORIE Laurence
Nom d'usage BANCEL
Date et lieu de naissance Le 30/10/1966 à Fumel (47)
Nationalité Française
Domicile personnel 33 Rue Victor Hugo 69002 Lyon

Directeur général

Nom, prénoms LHUILLIER Didier Jean Roger
Date et lieu de naissance Le 08/04/1972 à Châtel-sur-Moselle (88)
Nationalité Française
Domicile personnel 49 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon

Membre du directoire

Nom, prénoms LHUILLIER Didier Jean Roger
Date et lieu de naissance Le 08/04/1972 à Châtel-sur-Moselle (88)
Nationalité Française
Domicile personnel 49 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon

Directeur général

Nom, prénoms FRANCAIS Julien René Pierre
Date et lieu de naissance Le 03/04/1974 à Saint-Dié-des-Vosges (88)
Nationalité Française
Domicile personnel 157 Montée de Choulans 69005 Lyon

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon

44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Membre du directoire

Nom, prénoms FRANCAIS Julien René Pierre
Date et lieu de naissance Le 03/04/1974 à Saint-Dié-des-Vosges (88)
Nationalité Française
Domicile personnel 157 Montée de Choulans 69005 Lyon

Président du conseil de surveillance

Nom, prénoms BERGAMELLI Serge
Date et lieu de naissance Le 22/01/1956 à Biserte (Tunisie)
Nationalité Française
Domicile personnel 35-37 Rue de l'Arbalète 75005 Paris

Vice président du conseil de surveillance

Dénomination REGION AUVERGNE RHONE-ALPES
Adresse 1 Esplanade Francois Mitterrand CS 20033 69269 Lyon Cedex 2
Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel
Nom, prénoms WAUQUIEZ Laurent Timothée Marie
Date et lieu de naissance Le 12/04/1975 à Lyon 6ème (69)
Nationalité Française
Domicile personnel 11 Cité des Acacias 43000 Le Puy-en-Velay

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms BERGAMELLI Serge
Date et lieu de naissance Le 22/01/1956 à Biserte (Tunisie)
Nationalité Française
Domicile personnel 35-37 Rue de l'Arbalète 75005 Paris

Membre du conseil de surveillance

Dénomination DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE
Adresse 1 Avenue d'Albigny 74000 Annecy
Représentant permanent
Nom, prénoms SADDIER Martial
Date et lieu de naissance Le 15/10/1969 à Bonneville (74)
Nationalité Française
Domicile personnel 58 Impasse de la Douairiaz 74130 Ayse

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms GUIRKINGER Bernard Charles Michel
Date et lieu de naissance Le 21/04/1952 à Oudrenne (57)
Nationalité Française
Domicile personnel 61 Avenue Émile Thiebaut 78110 Le Vésinet

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms SEJOURNE Jean-Baptiste
Date et lieu de naissance Le 16/04/1959 à Paris 10ème (75)
Nationalité Française
Domicile personnel 40 Avenue Pierre-Brossolette 94300 Vincennes

Membre du conseil de surveillance

R.C.S. Lyon - 02/05/2023 - 09:28:58

page 2/7

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon

44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Dénomination DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
Adresse 52 Avenue DE SAINT JUST HOTEL DU DEPARTEMENT 13256 Marseille Cedex
Représentant permanent
Nom, prénoms TOUR Marie-Pierre
Nom d'usage CALLET
Date et lieu de naissance Le 21/07/1957 à Alger (Algérie)
Nationalité Française
Domicile personnel Domaine de Malaga Route de Mouries 13520 Maussane-les-Alpilles

Membre du conseil de surveillance

Dénomination REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Adresse 27 Place Jules Guesde Hotel de Region 13481 Marseille Cedex
Représentant permanent
Nom, prénoms CLAUDIUS PETIT Anne
Nom d'usage AMZEL
Date et lieu de naissance Le 12/12/1972 à Nantes (44)
Nationalité Française
Domicile personnel 85 Rue du Vallon des Auffes 13007 Marseille

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms GUEMAIN Karen Frédérique Françoise
Date et lieu de naissance Le 04/05/1978 à Orléans (45)
Nationalité Française
Domicile personnel 57 Chemin Du Vicart 01600 Massieux

Membre du conseil de surveillance

Dénomination CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
Adresse 56 Rue de Lille 75356 Paris
Immatriculation au RCS RCS
Représentant permanent
Nom, prénoms RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
HULST Valérie Hélène
Date et lieu de naissance Le 10/06/1972 à Rome (Italie)
Nationalité Française
Domicile personnel 54 Boulevard De Vaugirard 75015 Paris

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms LEPRINCE Valérie Sandrine
Nom d'usage TEYSSIER
Date et lieu de naissance Le 07/03/1974 à Jonzac (17)
Nationalité Française
Domicile personnel 185 A Rue des Mimosas 26600 Tain-l'Hermitage

Membre du conseil de surveillance

Dénomination REGION AUVERGNE RHONE ALPES
Adresse 78 Route de Paris 69260 Charbonnières-les-Bains
Représentant permanent
Nom, prénoms WAUQUIEZ Laurent Marie
Nom d'usage WAUQUIEZ-MOTTE
Date et lieu de naissance Le 12/04/1975 à Lyon 6ème (69)

R.C.S. Lyon - 02/05/2023 - 09:28:58

page 3/7

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Cité des Acacias 43000 Le Puy-en-Velay

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	LEGRAND Emmanuel Marie Dominique
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1967 à Lyon 8ème (69)
Nationalité	Française
Domicile personnel	5 bis Rue d'Arsonval 75015 Paris

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	CHALAYE Eric Marcel Lucien
Date et lieu de naissance	Le 09/05/1967 à Saint-Vallier (26)
Nationalité	Française
Domicile personnel	Quartier le Bal 26330 Châteauneuf-de-Galaure

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	CORON Anne-Florie
Date et lieu de naissance	Le 01/12/1981 à L'Hay-les-Roses (94)
Nationalité	Française
Domicile personnel	10 Rue Giroux 92500 Rueil-Malmaison

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	FALK Barbara Anne Marie
Date et lieu de naissance	Le 30/10/1979 à Metz (57)
Nationalité	Française
Domicile personnel	2 Route de Saint-Romain 69660 Collonges-au-Mont-d'Or

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	SOREL Vincent Philippe
Date et lieu de naissance	Le 11/10/1979 à Uccle (Belgique)
Nationalité	Belge
Domicile personnel	8 Rue Des Fonds Huguenots 92420 Vauresson

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	CERTES Florence Monique
Nom d'usage	BLANCO
Date et lieu de naissance	Le 01/12/1971 à Paris 13ème (75)
Nationalité	Française
Domicile personnel	115 Avenue du Maine 75014 Paris

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	WAYSAND Claire Emmanuelle
Nom d'usage	MARGOLIS
Date et lieu de naissance	Le 04/07/1969 à Fontenay-aux-Roses (92)
Nationalité	Française
Domicile personnel	129 Boulevard Raspail 75006 Paris

Membre du conseil de surveillance

Nom, prénoms	GAUQUELIN Gustave Gabriel Guillaume
Date et lieu de naissance	Le 28/09/1982 à Nemours (77)

R.C.S. Lyon - 02/05/2023 - 09:28:58

page 4/7

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Nationalité	Française
Domicile personnel	15 Rue Auguste Mayet 92600 Asnières-sur-Seine

Commissaire du gouvernement

Nom, prénoms	CLAUSSET Nicolas
Date et lieu de naissance	Le 11/12/1989 à Lyon 4ème (69)
Nationalité	Française
Domicile personnel	8 Rue Des Bochoux 92150 Suresnes

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	DELOITTE & ASSOCIES
Forme juridique	Société anonyme
Adresse	106 Cours Charlemagne Kikari la Confluence Cs 40207 69286 Lyon Cedex 02
Immatriculation au RCS, numéro	572 028 041 RCS Lyon

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Adresse	1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	AUDITEX
Adresse	1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	B.E.A.S.
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine
Immatriculation au RCS, numéro	315 172 445 RCS Nanterre

SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° F09/000367 du 06/01/2009 Fusion : sociétés ayant participé à l'opération : ENR GIE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 485 109 391 RCS GTC Lyon, société apporteuse avec date d'effet au 18/11/2008

- Mention n° F17/012008 du 03/03/2017 Fusion au 17/12/2016 : sociétés ayant participé à l'opération : STEREX - SOCIETE DE GERANCE ET D'EXPLOITATION 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 316 710 789 RCS GTC Lyon, société apporteuse avec effet rétroactif au 01/01/2016

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
Activité(s) exercée(s)	Concessionnaire de l'aménagement du RHONE, entre la frontière suisse et la mer etc....
Date de commencement d'activité	14/06/1934
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

R.C.S. Lyon - 02/05/2023 - 09:28:58

page 5/7

Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement 1 Rue de Chalon-Sur-Saône 69007 Lyon

Activité(s) exercée(s) Travaux d'infrastructure générale

Date de commencement d'activité 01/04/1999

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement Chemin du Barrage Petite Centrale Hydraulique 69310 Pierre-Bénite

Activité(s) exercée(s) Centrale Hydrolique

Date de commencement d'activité 01/02/2000

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement ZONE D'ACTIVITÉ DE VERNAY 69420 Condrieu

Activité(s) exercée(s) Production et fourniture d'électricité

Date de commencement d'activité 12/06/2006

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement 24 Chemin de la Brocardière 69570 Dardilly

Nom commercial Centrale AgriPV du Futur

Enseigne Centrale AgriPV du Futur

Activité(s) exercée(s) Production d'électricité.

Date de commencement d'activité 05/05/2020

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Aubenas

R.C.S. Romans

R.C.S. Nîmes

R.C.S. Vienne

R.C.S. Chambéry

Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

R.C.S. Avignon

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



Annexe 3 : EXTRAIT K-BIS DE CN'AIR

Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon

44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

Code de vérification : KdvJi3gR8K
<https://contrôle.infogreffe.fr/contrôle>

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 3 mai 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	450 809 835 R.C.S. Lyon
Date d'immatriculation	14/11/2003
Dénomination ou raison sociale	CN'AIR
Forme juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social	208 000 000,00 Euros
Adresse du siège	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
Activités principales	La production et l'exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable, et notamment par voie d'implantations d'éoliennes, la distribution, la fourniture et la vente d'énergie et de produits accessoires ou associés.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 14/11/2102
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Dénomination	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
Forme juridique	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Adresse	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
Immatriculation au RCS, numéro	957 520 901 RCS Lyon

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	INKIPIO AUDIT
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	19 Rue des Tuiliers Immeuble le Sans Souci 69003 Lyon
Immatriculation au RCS, numéro	955 508 403 RCS Lyon

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Adresse	1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° F07/045703 du 26/12/2007	Fusion : sociétés ayant participé à l'opération : FERME EOLIENNE DE MAISNIERES ET FRETTEMEULE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 487 776 262 RCS GTC Lyon avec date d'effet au 31/10/2007
- Mention n° F09/005302 du 10/02/2009	Fusion : sociétés ayant participé à l'opération : FERME EOLIENNE LE HORPS 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 494 967 383 RCS GTC Lyon, société apporteuse avec date d'effet au 22/12/2008 et effet rétroactif au 01/01/2008
- Mention n° F09/032845 du 14/10/2009	Fusion : sociétés ayant participé à l'opération : CNR HYDROSOL 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 477 967 632 RCS GTC Lyon, société apporteuse FERME EOLIENNE MESANGER 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 495 244 063 RCS GTC Lyon, société apporteuse FERME EOLIENNE LA DIVATTE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 497 713 222 RCS GTC Lyon, société apporteuse

R.C.S. Lyon - 04/05/2023 - 09:14:01

page 1/3

Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon

44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

EOLIENNES DE LA MOTTE DE GALAURE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 492 958 160 RCS GTC Lyon, société apporteuse
avec date d'effet au 26/06/2009

- Mention n° F14/047858 du 31/12/2014

Fusion : sociétés ayant participé à l'opération :
Centrale PV Multi sites 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 521 680 314 RCS GTC Lyon, société apporteuse
avec date d'effet au 23/11/2014 - Effet rétroactif au 01/01/2014

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
Activité(s) exercée(s)	La production et l'exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable, et notamment par voie d'implantations d'éoliennes, la distribution, la fourniture et la vente d'énergie et de produits accessoires ou associés.
Date de commencement d'activité	04/11/2003
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement	Lieu-dit Les Côtes 69440 Momant
Nom commercial	CENTRALE PV FLOTTANT LA MADONE
Enseigne	CENTRALE PV FLOTTANT LA MADONE
Activité(s) exercée(s)	Production électricité
Date de commencement d'activité	02/07/2018
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	Grandes Bruyères 69700 Montagny
Nom commercial	CENTRALE PV DE MONTAGNY
Enseigne	CENTRALE PV DE MONTAGNY
Activité(s) exercée(s)	Production électricité
Date de commencement d'activité	27/09/2018
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg en Bresse
R.C.S. Gap
R.C.S. Aubenas
R.C.S. Foix
R.C.S. Carcassonne
R.C.S. Tarascon
R.C.S. Romans
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Vienne
R.C.S. Nantes
R.C.S. Cahors

R.C.S. Lyon - 04/05/2023 - 09:14:01

page 2/3

Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon
44 RUE DE BONNEL
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

R.C.S. Angers
R.C.S. Laval
R.C.S. Chambéry
R.C.S. Dieppe
R.C.S. Amiens
R.C.S. Draguignan
R.C.S. Avignon

Le Greffier



Annexe 4 : EXTRAIT K-BIS DE VENSOLAIR

Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier
9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER

Code de vérification : A3zdzGQmZm
<https://contrôle.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2007B02546

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 3 mai 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	501 382 576 R.C.S. Montpellier
Date d'immatriculation	18/12/2007
Dénomination ou raison sociale	VENSOLAIR
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	3 000 000,40 Euros
Adresse du siège	Parc Club Millénaire Bât.4 1025 Rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier
Durée de la personne morale	Jusqu'au 17/12/2106
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	MARCHAL Julien
Date et lieu de naissance	Le 19/10/1982 à Besançon (25)
Nationalité	Française
Domicile personnel	18 Rue Laugier 75017 Paris 17e Arrondissement

Directeur général

Nom, prénoms	SUILLEROT Julien, Mathieu, Antoine
Date et lieu de naissance	Le 11/12/1980 à Versailles (78)
Nationalité	Française
Domicile personnel	95 Rue Tronchet 69006 Lyon 6e Arrondissement

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	INKIPIO AUDIT
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	19 Rue des Tuilleries 69003 Lyon 3e Arrondissement
Immatriculation au RCS, numéro	955 508 403 Lyon

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination	INKIPIO SAS
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	78 Rue Gay Lussac 01440 Viriat
Immatriculation au RCS, numéro	399 982 602 Bourg-en-Bresse

SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° 17960 du 13/09/2018 Fusion - L236-1 à compter du 30/06/2018 :
Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération :
VOL V, Société par actions simplifiée (SAS), 1350 avenue Albert Einstein
Pat Bat 2 34000 Montpellier (RCS MONTPELLIER (3405) 512 686 064)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Parc Club Millénaire Bât.4 1025 Rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier
----------------------------	--

Greffé du Tribunal de Commerce de Montpellier
 9 RUE DE TARRAGONE
 34070 MONTPELLIER

N° de gestion 2007B02546

Activité(s) exercée(s) Fournitures de prestations de service pour le développement de tout projet ayant pour objet la production, la distribution, ou la commercialisation d'énergies renouvelables.

Date de commencement d'activité 01/12/2007

Origine du fonds ou de l'activité Création

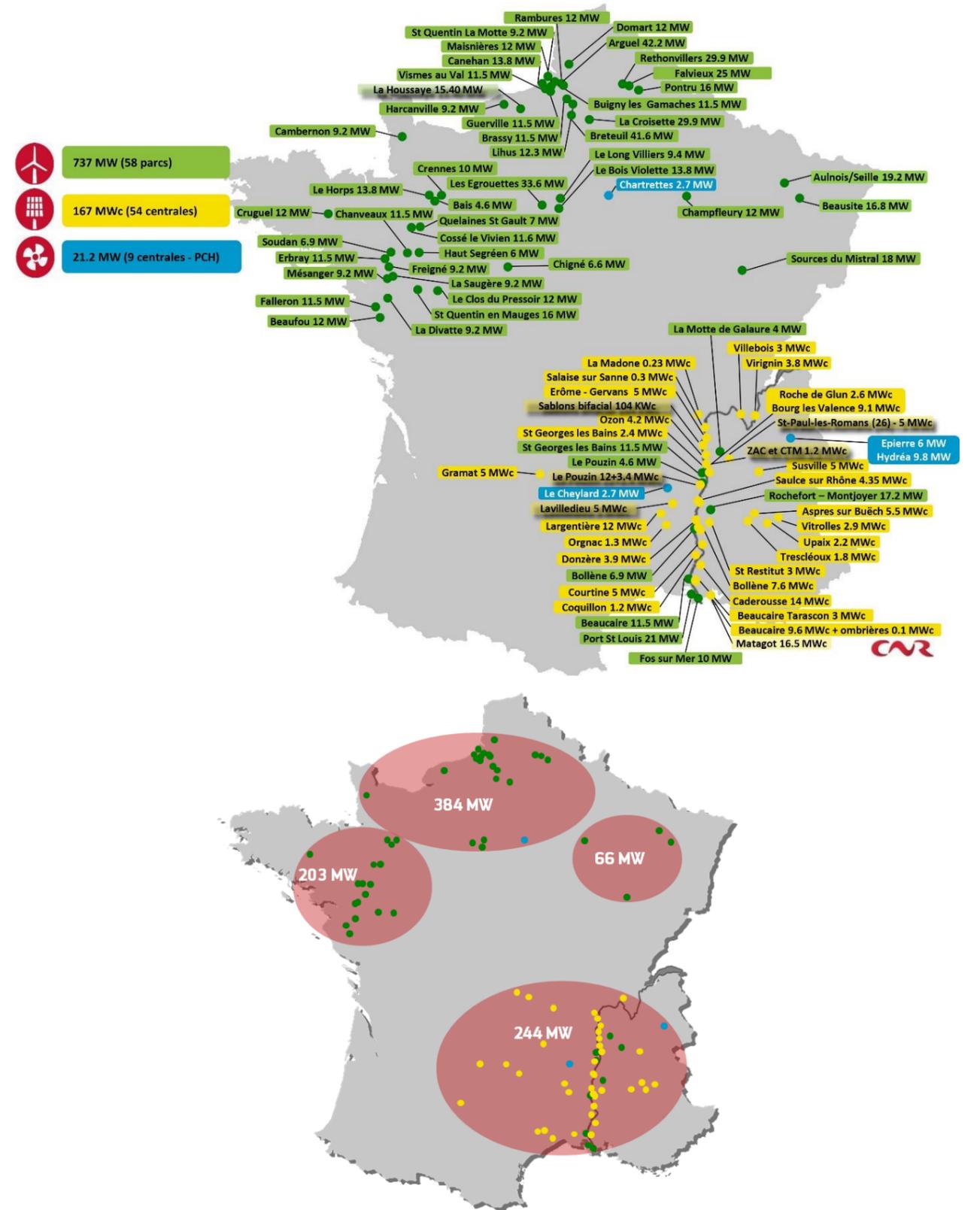
Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Rennes
 R.C.S. Rouen



Annexe 5 : CARTE DES INSTALLATIONS CN'AIR



Annexe 6 : BUSINESS PLAN PRÉVISIONNEL DU PROJET ÉOLIEN DU BOIS DROUET

Caractéristiques

	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible P50	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR
Parc	3	14,40	7 500	1 700 000	74 480 000

Tarif éolien AD (€/MWh)	75,00
Coefficient L	1,03%
Taux	4,00%
Durée prêt	20,00
% de fonds propres	20%

Compte d'exploitation	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042
Chiffre d'affaires	2 700 000	2 727 761	2 755 808	2 784 143	2 812 770	2 841 691	2 870 909	2 900 428	2 930 250	2 960 370	2 990 818	3 021 569	3 052 637	3 084 024	3 115 734	3 147 770	3 180 135	3 212 834	3 245 868	3 279 242
Charges d'exploitation	-583 474	-596 894	-610 623	-624 667	-639 034	-653 732	-668 768	-684 150	-699 885	-715 983	-732 450	-749 297	-766 530	-784 161	-802 196	-820 647	-839 522	-858 831	-878 584	-898 791
Montant des impôts et taxes hors IS	-148 110	-149 633	-151 171	-152 726	-154 296	-155 882	-157 485	-159 104	-160 740	-162 393	-164 063	-165 750	-167 454	-169 176	-170 915	-172 672	-174 448	-176 242	-178 054	-179 884
Excédent brut d'exploitation	1 968 416	1 981 234	1 994 014	2 006 751	2 019 440	2 032 076	2 044 656	2 057 174	2 069 625	2 082 003	2 094 305	2 106 523	2 118 653	2 130 688	2 142 623	2 154 451	2 166 166	2 177 761	2 189 230	2 200 566
Dotations aux amortissements	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000	-1 224 000
Provision pour démantèlement	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000	-18 000
Résultat d'exploitation	726 416	739 234	752 014	764 751	777 440	790 076	802 656	815 174	827 625	840 003	852 305	864 523	876 653	888 688	900 623	912 451	924 166	935 761	947 230	958 566
Résultat financier	-783 360	-757 053	-729 695	-701 241	-671 650	-640 875	-608 869	-575 583	-540 965	-504 963	-467 520	-428 580	-388 082	-345 954	-302 162	-256 607	-209 231	-159 959	-108 716	-55 424
Résultat net après impôt	-56 944	-17 819	22 320	60 743	79 342	111 901	145 340	179 693	214 995	251 280	288 588	326 957	366 428	407 043	448 845	491 882	536 201	581 852	628 886	677 357
Capacité d'autofinancement	1 185 056	1 224 181	1 264 370	1 307 743	1 351 342	1 393 901	1 437 340	1 477 693	1 456 995	1 493 780	1 530 588	1 568 957	1 608 478	1 649 043	1 690 845	1 733 887	1 778 701	1 823 857	1 870 886	1 919 357
Flux de remboursement de dette	657 665	683 972	711 330	739 784	769 375	800 150	832 156	865 442	900 060	936 062	973 505	1 012 445	1 052 943	1 095 061	1 138 863	1 184 418	1 231 794	1 281 066	1 332 309	1 385 601
Flux de trésorerie disponible	527 391	540 209	552 989	562 959	551 967	533 751	555 184	556 251	556 935	557 218	557 083	556 512	555 485	553 987	551 982	549 465	546 407	542 786	538 577	533 756

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

Annexe 7 : LETTRE D'ENGAGEMENT DE CNR

DocuSign Envelope ID: 4FADC2C8-9898-4849-89FB-3876C8013606



CNR (siège social)
2 rue André Bonin
69004 LYON

Centrale Eolienne du Bois Drouet
Parc club Millénaire Bât 4
1025 Avenue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

Lyon, le 20-03-2023

Objet : Lettre d'engagement

Madame, Monsieur,

La société CNR que je représente est actionnaire unique de la société CN'AIR, elle-même actionnaire unique de la société SAS Centrale Eolienne du Bois Drouet. Cette dernière porte un projet de parc éolien situé sur la commune de Bellengreville (14-Calvados) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Puissance : 14,4 MW
- Montant prévisionnel de l'investissement : 24,48 M€

Le montage financier de l'opération reposera sur l'apport par CNR, au travers de sa filiale CN'AIR, de 20% du total de l'investissement soit 4,896 M€, le solde soit 19,584 M€ sera emprunté auprès d'organismes financiers.

CNR s'engage par la présente à mettre à disposition, par le biais de sa filiale CN'AIR, de la société Centrale Eolienne du Bois Drouet les moyens nécessaires à l'apport en fonds propres décrit ci-dessus, ou à hauteur de l'apport nécessaire jusqu'à concurrence du montant total de l'investissement si le recours à l'emprunt bancaire envisagé n'est pas réalisable.

DocuSigned by:

D9CA5880C9B247E...

Laurence BORIE-BANCEL
Présidente du Directoire CNR

Annexe 8 : LETTRE D'INTÉRÊT BANCAIRE

DIRECTION DU RESEAU SUD-EST
IMM. LE 6EME SENS
186 AVENUE THIERS
69465 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 72 60 57 60

Groupe CNR
2 rue André Bonin
69004 Lyon

Lyon le 23/02/2023

A l'attention de Monsieur Julien FRANÇAIS

Objet : Lettre d'intérêt – Centrale éolienne du Bois Drouet

Monsieur,

Nous nous référons à votre projet porté par la SAS CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET, société détenue à hauteur de 100% par CN'AIR, elle-même filiale du groupe CNR.

Le projet consiste en la construction d'un parc de 3 éoliennes pour une puissance maximale de 14.4 MW et un budget estimatif de 24.48 M€.

Les relations que nous entretenons avec votre groupe, CNR, sont anciennes et nous donnent pleinement satisfaction ; nous avons eu l'occasion par le passé de vous accompagner dans le cadre du financement d'autres opérations.

Nous vous confirmons que nous sommes favorablement disposés à examiner ce dossier, sans que cela ne constitue un engagement de prêter de notre part.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Nathalie ROUVIER
Déléguée Financement LYON

Bpifrance

SA au capital de 5.440.000.000 euros - 320 252 489 RCS Créteil - N° TVA FR 27 320 252 489

Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex - Tél: 01 41 79 80 00 - Fax : 01 41 79 80 01- bpiFrance.fr

Annexe 9 : « L'ESSENTIEL – 2022 – CNR »



CNR, UN MODÈLE VERTUEUX

Créée en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône – appelée aujourd'hui CNR – a reçu la concession du fleuve Rhône en 1934. Son ADN rhodanien lui apporte la connaissance des territoires et de ses acteurs ainsi que la fibre environnementale et sociale pour bâtir un monde plus durable.

UN MODÈLE REDISTRIBUTIF

CNR est née d'une idée visionnaire : confier à un seul opérateur trois missions solidaires et indissociables dans la gestion du fleuve Rhône :

- produire de l'électricité,
- développer le transport fluvial,
- irriguer les terres agricoles.



Ainsi, la production d'énergie finance l'aménagement du fleuve, au profit de ses multiples usages, et la préservation des écosystèmes. CNR exploite une ressource naturelle qui fait partie de bien commun, les territoires sont associés à son capital, à sa gouvernance et au partage de la valeur. Atypique, ce modèle industriel et redistributif se traduit dans son statut, unique en France, de société anonyme d'intérêt général.

UNE RAISON D'ÊTRE

À la suite de la loi PACTE du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, des entreprises ont commencé à repenser leur place dans la société et à affirmer leur rôle social et environnemental. CNR a inscrit sa raison d'être dans ses statuts en 2021. Elle consacre ainsi son engagement à la durée et consacre en peu de mots ce qui fait sa singularité et sa richesse et lui donne sa dynamique collective :

Le Rhône pour origine,
Les territoires pour partenaires,
Les énergies renouvelables pour l'avenir.

Producteur d'une énergie 100% renouvelable « eau-vent-soleil », CNR se positionne comme un acteur majeur du développement des territoires, de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

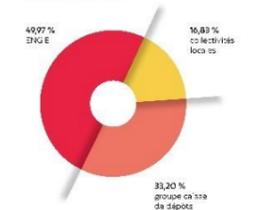
UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE

Mécanisme d'origine publique – Groupe Caisse des Dépôts et 193 collectivités locales – CNR a pour actionnaire industriel de référence L'INDAL. Elle conjugue ainsi une identité industrielle forte et un grand attachement aux valeurs au service public et de l'intérêt général. CNR est dirigée par un Président et administrée par un Conseil de Surveillance. Avec un industriel, un investisseur public, des élus locaux et des représentants de l'Etat et des salariés à son Conseil de Surveillance, elle met à profit l'intelligence collective, chacun apportant sa vision et son expertise.

Direction
Laurence Borie-Bancel : Présidente du Directeur
Didier Lhuillier : Directeur général
Julien François : Directeur général

Conseil de Surveillance
Instance de contrôle, le Conseil de Surveillance valide la stratégie de l'entreprise et veille à la bonne gestion de CNR. Il est présidé par Serge Bergamelli et composé de 8 membres :
- 13 représentants des actionnaires,
- 2 représentants de l'Etat,
- et 3 représentants du personnel salarié.

Répartition du capital



L'ESSENTIEL 2022



Laurence Borie-Bancel
PRÉSIDENTE DU DIRECTEUR



Julien François
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Didier Lhuillier
DIRECTEUR GÉNÉRAL

3

PROLONGATION DE LA CONCESSION

Adoptée à l'unanimité de la représentation nationale, la loi « Aménagement du Rhône » du 28 février 2022 prolonge jusqu'en 2041 la concession de CNR. Prenant en compte les attentes des parties prenantes et intégrant un programme d'investissement supérieur à 1 milliard d'€, elle place les trois missions solidaires de CNR dans la trajectoire de la transition écologique des territoires et de la neutralité carbone de la France à l'horizon 2050.

EXTENSION DU DOMAINE CONCÉDÉ

Des portions du fleuve Rhône jusqu'ici administrées par VNF et l'Etat sont transférées à CNR afin d'assurer de façon pérenne et sécurisée la gestion de la voie navigable. Le domaine concédé est ainsi porté à 30 000 hectares dont 550 km de fleuve.



AMÉNAGEMENT DU FLEUVE RHÔNE

CNR investira 500 M€ sur 15 ans pour créer ou optimiser des ouvrages sur le Rhône : étude de faisabilité et d'acceptabilité d'un projet de centrale hydroélectrique de Saint-Romain-de-Jalionas, construction de six petites centrales électriques et de six passes à poissons, augmentation des capacités de production de l'usine hydroélectrique de Murèze et doublement des portes aval des écluses de Châteauneuf-du-Rhône et de Bollène.

AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU RHÔNE

Dans le prolongement de ses missions d'intérêt général, CNR s'engage à hauteur de 105 M€ tous les cinq ans dans le cadre des Plans Rhône, plans pluriannuels quinquennaux co-construits et suivis avec ses parties prenantes. Les projets retenus ou soutenus contribueront à faire du Rhône une vallée des énergies vertes, un axe de transport de premier plan au niveau européen, une ressource pour une agriculture responsable, un fleuve vivant plus accueillant pour la biodiversité ainsi qu'un espace de vie partagé avec les territoires. L'ambition est de valoriser le fleuve et les territoires, tant sur le plan socio-économique qu'environnemental.

REDEVANCE CORRÉLÉE AU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

La part de la redevance hydraulique liée aux recettes de la vente d'électricité est désormais fixée à un taux progressif établi en fonction du prix de l'électricité capté sur le marché de gros.

L'ESSENTIEL 2022



5

FEUILLE DE ROUTE

Étroitement imbriquées l'une à l'autre, la stratégie de CNR pour 2030 et sa responsabilité sociale d'entreprise (RSE) traduisent sa raison d'être en lignes d'actions. Toutes deux ont valeur d'engagements au service de la transition énergétique et écologique et du développement durable.

6 AMBITIONS STRATÉGIQUES À L'HORIZON 2030

En se fixant six ambitions stratégiques, CNR se donne les moyens d'être une entreprise réactive, capable de prévoir et d'accompagner le futur en proposant des solutions concrètes aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux ou réglementaires.

Réévalués chaque année pour s'assurer de leur cohérence dans un monde de l'énergie en constante évolution, les objectifs découlent de sa stratégie se déclinent de façon opérationnelle sous la forme de plans bien précis. Acté en 2021, le premier plan annuel a d'ores et déjà fait l'objet d'un point d'avancement. La réflexion stratégique de CNR s'est quant à elle prolongée afin de faire émerger un projet industriel Rhône visant à augmenter la performance des outils de production.



Réaliser les travaux dans le cadre de la prolongation de la concession, poursuivre nos actions en faveur du transport fluvial, d'une utilisation raisonnée de la ressource en eau, et valoriser durablement le domaine concédé.

Accélérer la croissance et la diversification de nos actifs de production 100 % renouvelable en quadruplant notre puissance installée sur le Rhône.

Contribuer au développement des différentes formes de stockage de l'électricité à l'échelle industrielle pour augmenter la performance des énergies renouvelables.

OBJECTIFS 2030

7000 MW puissance installée

Multiplication par 4 de la puissance installée en énergies renouvelables

5000 MW

agriculture pour compte de tiers



L'ESSENTIEL 2022



Développer la performance dans toutes ses dimensions : économiques, humaines, organisationnelles, industrielles et techniques.

Innovier nos actions d'innovation pour conforter notre positionnement d'acteur de la transition écologique.

Agir aux côtés des territoires pour un développement durable et équilibré, en relevant les défis énergétiques et écologiques.



1^{ER} PRODUCTEUR FRANÇAIS D'ÉLECTRICITÉ 100 % RENOUEVABLE

En 2021, CNR a atteint 4 000 MW de puissance électrique installée. En accélérant le développement de son mix « eau-vent-solaire », elle prend une part active à la transition énergétique et contribue à relever le défi de l'indépendance énergétique.

MODÈLE INDUSTRIEL INTÉGRÉ

Exporte en électricité verte depuis près de 90 ans, CNR réunit l'ensemble des compétences industrielles liées à la production et à la gestion des énergies métréo-dépendantes : étude, conception, exploitation d'ouvrages, commercialisation de la production, prévision et développement d'actifs. Elle maîtrise ainsi l'ensemble des savoir-faire nécessaires

à sa performance et à ses développements. Grâce à son expertise en météorologie et à son savoir-faire sur le marché de gros, elle gère l'électricité verte à d'autres producteurs. En 2021, elle a géré la production de 168 installations, soit une capacité de 959 MW.

DÉVELOPPEMENT DANS L'HEXAGONE

Dans le cadre des politiques française et européenne de lutte contre le réchauffement climatique, CNR et sa filiale Vensolair poursuivent leurs développements au cœur et au-delà de la vallée du Rhône, en partenariat avec les territoires, avec pour objectif d'atteindre le « zéro émission de gaz à effet de serre ». Le foisonnement de ses actifs eau-vent-solaire est primordial pour apporter de la flexibilité à la gestion de sa production et réduire son exposition aux risques, météorologiques et climatiques en particulier. En 2021, plus de 80 MW supplémentaires ont été mis en service dans l'éolien et le solaire et la société Solarhona récemment créée va permettre de construire des équipements photovoltaïques de petite taille dans la vallée du Rhône. Dans la dernière année, CNR ambitionne de développer 3000 MW supplémentaires, soit l'équivalent de la puissance installée sur le Rhône en 40 ans.



15,3 TWh production 2021

25 % de l'hydroélectricité française provient du Rhône

49 centrales hydroélectriques

57 parcs éoliens

49 centrales photovoltaïques

LOGIQUE DU « FAIRE ENSEMBLE »

Fidèle à son modèle de partage, CNR fait participer étroitement les territoires à la création de nouveaux outils de production d'électricité verte. Depuis 2017, elle a proposé à des reprises au public et aux collectivités d'investir dans l'un de ses projets via des campagnes de financement participatif. En 2021, elle innove en proposant aux territoires de participer au capital de sociétés de projet. La société « Parc éolien du Saouilly d'Ar » est créée pour développer, construire et exploiter quatre éoliennes et Solarhona investit, en cours de constitution pour valoriser la vallée du Rhône.

4 AXES RSE POUR UN GAIN DE PERFORMANCE ET DE CITOYENNETÉ

Scalée de la stratégie CNR 2030, la RSE est intégrée à tous les niveaux et à tous les métiers de l'entreprise. En exerçant sa responsabilité sociale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Fidèle à son modèle productif et redistributif, elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement et contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Fixés par l'ONU. Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du réchauffement des ressources naturelles et de l'insécurité alimentaire et à la justice sociale, le développement durable est la seule voie pour satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. La politique RSE de CNR se décline en 4 axes et 19 engagements.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Agir pour la biodiversité
- Faire face à la raréfaction de la ressource en eau
- Optimiser la performance environnementale de nos process industriels
- Réduire notre empreinte carbone
- Éco-gérer nos déchets



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Accélérer notre production d'énergie renouvelable
- Innover pour répondre aux défis de la transition écologique
- Promouvoir la consommation d'énergie verte
- Encourager les modes de transports alternatifs
- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Construire avec nos parties prenantes des projets durables
- Soutenir la mutation des pratiques agricoles
- Favoriser l'emploi local
- Se conduire en acheteur responsable



PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

- Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail
- Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs
- Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail
- Soutenir un dialogue social de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et les droits humains

19 engagements RSE

90 % des achats CNR réalisés en France dont 60 % dans la vallée du Rhône

14 500 emplois directs et indirects générés par l'activité de CNR

L'ESSENTIEL 2022

1^{ER} PRODUCTEUR FRANÇAIS D'ÉLECTRICITÉ 100 % RENOUEVABLE

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En application du principe « éviter, réduire, compenser », CNR intègre les enjeux environnementaux dans ses projets hydroélectriques, éoliens et photovoltaïques. Elle met en place un ensemble de mesures limitant l'impact de ses nouvelles installations sur tous les éléments de l'environnement : population et santé humaine, biodiversité, terres, sol, eau, air, climat, biens matériels, patrimoine culturel et tangible. Au-delà des études d'impact et des suivis réglementaires, elle engage des suivis de la biodiversité adaptés aux enjeux de chaque site et recense des habitats favorables aux amphibiens, aux reptiles et à l'aune volante.

risques liés aux crues, sécuriser la navigation, favoriser l'équilibre écologique du fleuve et éviter d'encroûter barrages et écluses. De nombreux capteurs sont installés le long du Rhône et de ses affluents et un réseau de 770 stations météorologiques donne des données sur le niveau du fleuve, son débit, la pluie, etc. Une flotte de bateaux bathymétriques surveille le régime de l'évolution des fonds, dont le Frédéric Mistral, équipé de 60 sondes. À titre préventif, CNR procède à des dragages dans le cadre de plans de gestion des sédiments et entretient la végétation autour du fleuve.

GESTION DES ACTIFS INDUSTRIELS ET FLUVIAUX

CNR surveille et entretient au quotidien l'ensemble de ses installations sur le Rhône : barrages, centrales hydroélectriques, écluses, digues. Ses opérations de maintenance, d'électromécanique ou de génie civil, ont atteint 68 M€ en 2021.



SÛRETÉ HYDRAULIQUE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

CNR surveille et entretient tout au long de l'année le lit du Rhône pour préserver son bon écoulement. Complémentaires de la maintenance des ouvrages, les équipes de surveillance visuelle, mesures et gestion des sédiments sont indispensables pour limiter les



Bateau hydrogéologique Frédéric Mistral



Tout l'essentiel de ses revenus de l'exploitation hydroélectrique du Rhône, CNR cherche en permanence à améliorer ses rendements et à abaisser ses coûts, dans le respect des impératifs liés à la sûreté hydraulique et à la navigation. La tâche est complexe et à plus grande variabilité des débits du Rhône induites par le changement climatique rendent cet enjeu plus aigu. Il s'agit d'optimiser l'utilisation de chaque mètre cube d'eau qui coule dans le fleuve ainsi que les coûts de surveillance et de maintenance des aménagements. Afin de gagner en performance, CNR renforce ses capacités d'anticipation, améliore sa réactivité aux aléas naturels et cible plus finement ses interventions pour optimiser le taux de disponibilité des ouvrages. Elle s'appuie sur un système de management de la qualité pour lequel elle est certifiée ISO 9001.

127 M€ investis en 2021 pour entretenir le fleuve et l'outil industriel

1 000 collaborateurs interviennent le long du Rhône pour produire de l'énergie et entretenir les équipements sur le Rhône et ses affluents



Inspecteur du barrage de Villebois

DEUX PIEDS DANS LE FUTUR

Chez CNR, l'innovation s'accomplit tout à la fois au quotidien et à travers des programmes de R&D menés en partenariat avec les acteurs de la recherche...

PHOTOVOLTAÏQUE INNOVANT

Outre le photovoltaïque flottant que le expérimente sur le lac de la Madone vers Mornant (Rhône), CNR teste avec CEA la visibilité technico-économique du photovoltaïque vertical et bifacial en grand linéaire...



FILÈRE HYDROGÈNE VERT

Depuis 2014, CNR explore les potentialités de la production d'hydrogène renouvelable pour les usages industriels et les transports...

PILOTAGE DES ACTIFS

CNR travaille sur ses systèmes d'information afin d'optimiser la chaîne de gestion de l'énergie. Elle développe un système automatisé de management de l'énergie...

6 000 m² d'expérimentation agrivoltaïque au lycée agricole de Dardilly (Rhône)

20 ha dédiés aux techniques alternatives et biologiques à Étoile-sur-Rhône

TRANSITION AGRICOLE

CNR mène des projets de R&D avec le monde agricole pour l'accompagner dans son adaptation au changement climatique. Cherchant à développer des synergies entre énergie renouvelable et agriculture...



La première installation d'agrovoltaïque française CNR au lycée agricole de Fos-sur-Mer (Rhône) a permis de tester des applications agricoles innovantes au service de l'agriculture.

PROMOTION DE LA NAVIGATION FLUVIALE

Aménagement de la voie d'eau, gestionnaire d'écluses et de zones d'activités portuaires, CNR soutient la croissance du transport fluvial, au service de la transition écologique et du développement industriel des territoires.

UNE ALTERNATIVE À LA ROUTE

Émettant quatre fois moins de CO2 à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des modalités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Contribuant à diminuer le trafic poids lourds, son développement permet de réduire l'empreinte écologique de la logistique...



L'implantation du groupe Proximité à Lyon et à Mornant a permis de développer de nouvelles activités de logistique fluviale et de soutenir les entreprises locales.

UNE OFFRE PORTUAIRE DE PROXIMITÉ

CNR gère et développe 19 zones d'activités industrielles et portuaires qui s'échelonnent sous les 20 kilomètres de Lyon à la Méditerranée. Prestataires agiles, ces sociétés industrielles et du BTP, investies par une implantation connectée à la voie d'eau et au rail pour leur approvisionnement ou l'expédition de leurs produits...



1 canal possédant 2 barges (4400 t) évite 220 camions sur les routes

QUALITÉ DE SERVICE AUX NAVIGANTS

Depuis 2012, le Centre de Gestion de la Navigation de CNR insoufflé à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) surveille et réajuste, à distance, 13/7 et 24 h/24, les 14 écluses à grand gabarit du Rhône. Le centre agit ainsi à la sécurité sur le fleuve, optimise le passage aux écluses et apporte aux navigateurs une information en temps réel sur le trafic.

LOGISTIQUE URBAINE VERTE

Armés avec une déchetterie fluviale itinérante, puis avec l'écocollection par voie d'eau des résidus de l'incinération des déchets, ces services urbains rendus par le Port de Lyon pour contribuer à une ville durable sont en plein développement. En 2022, un service de livraison verte alliant transport fluvial et vélos électriques avec remorque sera mis en place par Urban Logistic Solutions (ULS). Le renforcement fluvial pour l'île de la logistique urbaine dont l'ouverture est prévue en 2023.



Le Port de Lyon crée 10 % de poste contractuels au 1er trimestre. C'est un succès pour les entreprises et les citoyens. Plus de 100 emplois ont été créés dans le secteur de la logistique urbaine.

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de la prolongation de la concession du Rhône, CNR a lancé en 2021 le premier des Plans SRhône, conçu pour accompagner les projets de territoire en faveur de la transition écologique et de la transition industrielle. Ces nouveaux plans pluriannuels quinquennaux s'inscrivent dans la continuité des missions d'intérêt général engagées depuis 2004 au profit du développement de la vallée du Rhône...

5 VOLETS D'ACTION AU SERVICE DE LA VALLÉE DU RHÔNE

Développer les énergies renouvelables avec la construction de centrales hydro-électriques et d'usines de production d'hydrogène vert. Renforcer le transport fluvial avec le développement des flottes logistiques multimodales et des sites industriels et portuaires, dont le Port de Lyon.

Contribuer à une agriculture plus durable et saine par l'optimisation des réseaux d'irrigation afin d'économiser l'eau, par la réduction de la consommation électrique des exploitations et le soutien à la transition agro-écologique. Favoriser un corridor de biodiversité vivant et dynamique avec la poursuite de la restauration du Vieux Rhône, la reconquête de la biodiversité terrestre et aquatique et des partenariats avec le monde scientifique.

Accompagner les projets de territoire en lien avec le fleuve en favorisant le développement économique, la fois industrielle, touristique et patrimoniale du bassin rhodanien.



CO-CONSTRUCTION ET TRANSPARENCE

Les Plans SRhône sont élaborés dans le cadre d'une dynamique de co-construction avec l'Etat et les parties prenantes au CNR. Le comité de suivi de l'exécution de la concession est associé à leur élaboration et au suivi annuel de leur mise en œuvre. État est garant du bon usage de leurs financements. Dans une optique de transparence, une charte d'investissement pose les principes de l'intervention financière de CNR ainsi que les critères de sélection des projets.



L'usage co-créé par CNR et la CREA a permis de constituer une base de données sur les problèmes agricoles dans le Rhône - points de problèmes, zones sensibles, etc., par type de cultures et de territoires.

817 km de Vialrhône entre le lac Léman à la Méditerranée

70 % de l'eau en France consommée par l'agriculture

496 M€ investis par CNR dans les missions d'intérêt général depuis 2004

165 M€ tous les 5 ans pour les plans SRhône

ENGAGEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

Le Rhône n'est pas seulement un chemin d'eau, il interagit avec tous les écosystèmes environnants qui participent à le renouveler pour le maintenir vivant. CNR œuvre à la préservation de ces milieux naturels indispensables à nos vies.

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL

Afin de concilier la préservation de la biodiversité avec la sûreté hydraulique, la sécurité des riverains, la production d'électricité et le développement économique, CNR s'est doté en 2017 d'un plan de gestion de son domaine concédé, dont 92 % est situé en zone orservée. Dès 2007, elle a entretenu ce fleuve durable les berges selon une politique « zéro projet ». Pour aider les espèces animales migratrices, elle met en œuvre des procédés naturels innovants.



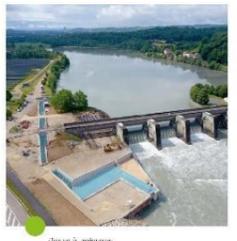
RÉHABILITATION DU VIEUX RHÔNE

Depuis 1999, CNR a restauré l'équilibre hydraulique et écologique du Rhône sur près d'un quart de sa longueur. Elle poursuit ses actions pour redonner de l'espace au fleuve, favoriser sa dynamique sédimentaire, favoriser la vie des milieux naturels, de la faune et de la flore. En 2021, dans la zone de Bois-le-Logis-Neuf, un ancien bras asséché du fleuve a été rouvert sur 18 km et la restauration des berges alluviales en aval du barrage de Pouzin s'est achevée. Lors de ses chantiers de restauration des berges, CNR plante des arbres typiques de la forêt alluviale (saules, peupliers,

tamaris...) issus de son parc à boutures de Soyons (Ardèche) qui s'inscrit dans un démarche de végétal local.

RÉTABLISSEMENT DE LA TRAME BLEUE

Permettre aux poissons migrateurs de remonter le Rhône et l'Égrot d'une part, et la mer Méditerranée d'autre part, est un axe fort de la stratégie environnementale de CNR. L'amélioration de la connaissance des espèces, notamment à travers le programme Vigilife qui fait appel à la technique d'ADN environnemental. La construction d'ouvrages de franchissement et la gestion spécifique d'écluses font partie des actions que le Rhône et suit pour restaurer la trame bleue. En 2021, la passe à poissons de Villebois a été mise en eau, premier ouvrage de ce type construit sur le cours principal du haut-Rhône français.



PRÉSERVATION DE LA FAUNE VOLANTE

Lors du développement de ses ports fluviaux, CNR porte une attention particulière aux oiseaux et aux chauves-souris. Elle renonce parfois à des projets s'ils s'avèrent trop proches de la vie vitale d'espèces protégées telles que l'algodon de Borsari, le milan royal ou la cigogne noire. Pour préserver la faune volante lors des migrations, elle expérimente des systèmes de détection et de régulation de la production. Des busards sont également au vis sur Rhône afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce.

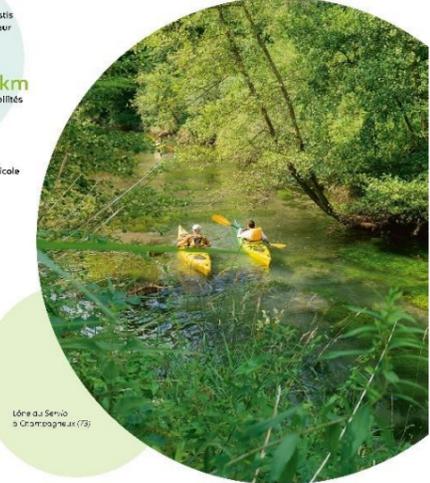


+ de 80 espèces animales bénéficient d'actions de préservation de leur habitat

82 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement

+ de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans

69 ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents



Ligne à Senlis à Châteauneuf (78)

VALORISATION DE L'EXPERTISE INDUSTRIELLE

Tout à la fois concepteur, constructeur et exploitant d'ouvrages hydroélectriques et fluviaux, CNR valorise auprès de clients français et internationaux ses multiples savoir-faire en ingénierie engrangés sur la concession du Rhône depuis plus de 85 ans. Son bureau d'études intégré intervient dans une trentaine de pays sur des projets hydrauliques et environnementaux, pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, en partenariat avec d'autres bureaux d'études, français ou locaux.

MODÉLISATION PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE

L'ingénierie de CNR s'appuie sur son Centre d'analyses du comportement des ouvrages hydrauliques (CACOH), spécialisé en modélisation numérique et physique. Le CACOH est capable de reproduire sur maquette à échelle réelle les écoulements, l'évolution des fonds, le comportement des ouvrages, puis de réaliser modèles physiques et numériques. À lui seul, il couvre plus de 25 % des activités R&D de CNR. Un sé d'expertise et de conseil intégré, le CACOH fait de CNR un expert garant du plus haut niveau de sécurité.

EXPERTISE RECONNUE ET CONSOLIDÉE

S'CNR valorise son expérience globale acquise sur le Rhône auprès de multiples clients en France et hors de l'Hexagone, ses opérations confortent et renouent son expertise en ingénierie hydroélectrique et fluviale. Riche d'une culture de projets, CNR se nourrit des savoir-faire acquis dans des contextes géographiques, techniques et socio-culturels extrêmement divers qui lui permettent d'innover de nouvelles méthodes, d'être au fait des techniques les plus innovantes et de maintenir le niveau de compétences de ses équipes pour répondre solidement les projets de la prolongation de la concession.

PROJETS PHARES 2021

Parmi ses projets phares, CNR intervient pour la conception et la construction d'ouvrages de navigation dans le delta du Saïgon Rouge, d'une écluse au futur canal Seine-Nord Europe et d'un réseau de mesures hydro-environnementales sur le bassin du Mékong. Elle participe aussi à mettre en place la réouverture des écluses du réseau de canaux du Nord-Tissot-Collin de Seine-Nord Europe ainsi qu'à l'optimisation de la gestion d'un aménagement hydroélectrique sur le Mékong. Elle est également chargée de modifier la gestion sédimentaire du canal de Manival (Isère). Elle travaille en outre à mettre en conformité et rénover l'aménagement hydroélectrique de Chancy-Paugny (Rhône).



Au Vietnam, après plusieurs années d'études, CNR supervise la mise en œuvre de la concession de navigation sur le delta du Saïgon Rouge. Un des barrages les plus actifs et les plus aménagés des pays.



CNR étudie son modèle physique de comportement des ouvrages hydrauliques, spécialisé en modélisation numérique et physique. Un des barrages les plus actifs et les plus aménagés des pays.

Plus de **85 ans** d'expertise en conception et exploitation d'ouvrage

Des références dans plus de **40 pays**

L'ESSENTIEL 2022



CULTURE DE LA PERFORMANCE

Dans un environnement plus concurrentiel et plus incertain, CNR recherche la performance à tous les niveaux de l'entreprise pour se donner les moyens de son développement. Elle s'appuie sur les leviers du numérique pour moderniser ses processus et ses métiers.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

CNR est engagée dans une démarche d'amélioration continue pour augmenter sa création de valeur. Elle renforce la gestion de projets et la culture achats, optimise la gestion d'actifs, généralise le contrôle de gestion, simplifie les processus, modernise ses outils informatiques et diffuse les bonnes pratiques à l'intérieur de l'entreprise. Depuis 2020, le nombre d'opéra-

tions de maintenance gérées par responsable de projets a augmenté de 40 %. L'élaboration d'un guide des risques ainsi que le changement des équipements couvrant de réseau des usines et de ceux des data centers de l'entreprise figurent parmi les avancées de 2021.

PERFORMANCE DES ÉQUIPES

CNR fonde sa performance sur la motivation et la fierté professionnelle de ses collaborateurs et leur attachement à l'entreprise. En 2021, malgré un environnement de travail contraint par la crise sanitaire et dégradé du fait d'un coût élevé de l'énergie, les valeurs de CNR ont fait preuve d'une grande résilience pour faire face à la croissance des opérations de maintenance, à des coûts d'exploitation et à la volatilité extrême des prix de l'électricité tout en parvenant à conclure le projet de prolongation de la concession du Rhône. De plus, les équipes sont parvenues à gérer les tensions sur les approvisionnements pour mener à bien les projets de construction éoliens et photovoltaïques dans les délais et les budgets prévus.

PERFORMANCE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

La dégradation climatique rendant de plus en plus aléatoire le profil des courbes de production, CNR cherche à améliorer en permanence ses unités de production et ses modes d'exploitation et de maintenance pour profiter de l'eau que elle est à rendre-vous. Plusieurs démarches y contribuent : l'homogénéisation des pratiques au sein de l'entreprise, la mise en œuvre de solutions pour augmenter la puissance et le rendement des actifs ainsi que la flexibilité et la productivité des opérations de maintenance. En 2021, le montant financier des travaux de maintenance a presque doublé par rapport à celui de chacune des années précédentes, soit technique de 92 % des 25 500 actifs électromécaniques de CNR a été analysé et un bureau des méthodes a été créé.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

CNR a réalisé un audit énergétique et un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre à partir d'un échantillon représentatif de son activité. Elle a aussi lancé une Analyse de Cycle de Vie (ACV) sur un site éolien et un parc photovoltaïque.

25 % de l'hydroélectricité française provient du fleuve Rhône



68 M€ d'investissements de maintenance électromécanique

650 projets de maintenance dont 350 opérations prioritaires de maintenance lourde

68 actions réalisées pour améliorer la maîtrise des risques entre 2018 et 2021

L'ESSENTIEL 2022

22

23

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Chez CNR, chacun compte en tant que personne. Priorité est donnée à la sécurité et à la santé physique et psychique des salariés comme à leur accomplissement professionnel. CNR agit pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail. Elle s'attache par ailleurs à promouvoir un dialogue social de qualité et à respecter l'éthique des affaires et les droits humains.

FORMATION POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel et favoriser leur employabilité ainsi que leur appropriation de la culture du développement durable. Elle garantit l'adaptation de leurs compétences à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et renforce les dispositifs de transmission des savoirs, de coprojetage et de mentoring. En 2021, l'accent a été mis en particulier sur la sécurité, qui représente 45 % des formations, ainsi que sur les compétences managériales et la gestion de projet. L'intégration des jeunes figurant parmi ses priorités, CNR en a accueilli 95 en alternance et Techn'Avenir, un nouveau programme de formation en alternance à la maintenance industrielle, a été lancé en partenariat avec l'AFRIH de Lyon. Des centres de veille métier ont aussi été créés pour bâtir des programmes de formation dans le cadre d'une vision prospective.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Généralisé à l'échelle collective chez CNR sur fond de crise sanitaire, le télétravail a été accéléré – selon une enquête menée auprès des salariés de l'entreprise. En 2021, un accord a été signé avec l'essentiel des partenaires sociaux pour permettre sa mise en œuvre tout en maintenant les liens sociaux et la dynamique collective. Il a été distingué par le « Prix du travail de demain » dans le cadre de l'événement « Dialogue social » en action co-organisé par la DDTF et le Progrès.

L'Association de formation professionnelle pour l'industrie 2.0. Direction de formation et de développement des compétences

PRÉVENTION DU SEXISME

Pour prévenir et agir contre le sexisme, CNR a construit un plan d'actions dédié, partagé avec les partenaires sociaux, qui repose sur la formation, la sensibilisation et la communication ainsi que la prise en charge des victimes potentielles. Un système d'alerte a notamment été mis en place, qui comporte deux personnes référentes auxquelles s'adresser.



811 visites de risque en 2021

95 alternants en 2021

185 métiers

1 semaine par an en moyenne de formation par salarié

L'ESSENTIEL 2022

24

25

26

27

ACTIFS

Les actifs

- 49 centrales hydroélectriques
- 19 barrages
- 57 parcs éoliens
- 49 parcs photovoltaïques

Puissance totale installée

- 4 001 MW dont : 3 105 MW Hydraulique (Rhône et hors Rhône)
- 720 MW éolien
- 156 MWC solaire

Production totale d'électricité verte

- 15,3 TWh dont : 13,6 TWh hydraulique (Rhône et hors Rhône)
- 1,4 TWh éolien
- 0,18 TWh solaire

DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOCIAL

1414 salariés en CDI

95 contrats de l'effectif total

ENVIRONNEMENT

82 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement

- + de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans
- 69 ouvrages de franchise piscicole sur le Rhône et ses affluents
- + de 80 espèces animales bénéficiaires d'actions CNR et de préservation de leur milieu et habitat
- 12 ha de rosalières restaurées au sein des 8 872 hectares de zones humides

FLUVIAL

330 km de voies navigables à grand gabarit

3 690 M de tonnes transportées sur le Rhône

73 587 conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds) transportés sur le Rhône

19 sites industriels et portuaires

TERRITOIRES

30 000 ha de domaine concédé

14 500 emplois directs et indirects générés par l'activité CNR

21 M€ pour l'accompagnement des territoires

90 % des achats CNR réalisés en France dont 60 % dans la vallée du Rhône

500 km de ViaRhôna cofinancés par CNR

FINANCIER

1 818 M€ Chiffre d'affaires brut

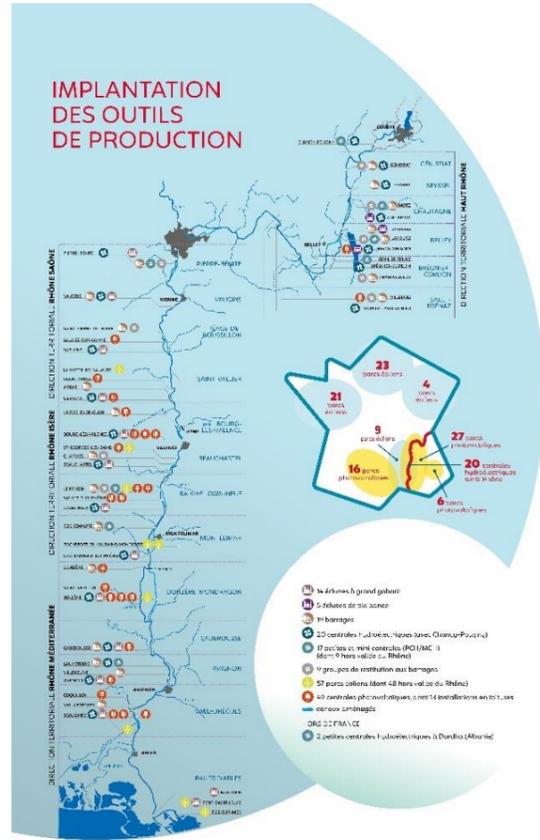
178 M€ Redevance hydraulique

REPÈRES 2021

L'ESSENTIEL 2022

28

29



SIÈGE SOCIAL
 2, rue André Bonin
 69316 Lyon cedex 04 - France
 Tél. : 33(0)4 72 00 69 69
 cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE
 28, boulevard Raspail
 75007 Paris - France
 Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

DIRECTIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône
 Chemin des soupîrs
 01300 Belley

Rhône-Saône
 ZA de Verenay
 BP 77 Ampuis
 69420 Condrieu

Rhône-Isère
 91 Route de La Roche de Glun
 26500 Bourg-lès-Valence

Rhône-Méditerranée
 25 Chemin des rocaïlles
 BP194
 30400 Villeneuve-lès-Avignon

cnr.tm.fr

Graphiste: O6/2022 - Crédits photos: C. Moinere, M. Moinere, S. Titou/Les Compagnons, J. P. Bojard, Juan Robert, AdobeStock, photothèque CNR, DR.